

● PÉTROLE  
**Les cours  
en baisse**  
(P3)

# LE MAGHREB

## Le Quotidien de l'Économie

● JOURNÉE NATIONALE DE L'ARMÉE NATIONALE POPULAIRE  
**Le président de la République préside une cérémonie  
en l'honneur des retraités de l'ANP, des familles de  
martyrs du devoir national et des invalides dans le  
cadre de la lutte antiterroriste**



(P5)

**DE MULTIPLES OPPORTUNITÉS POUR NOS ÉMIGRÉS EN VACANCES EN ALGÉRIE**

# Pour le tourisme et large éventail d'investissements

Les membres de notre communauté à l'étranger qui viennent passer les vacances dans le pays avec leurs enfants, se multiplient au fil des ans durant cette période estivale. Ce qui leur est bien profitable, à plus d'un titre, puisque cela renforce les liens familiaux, dynamise le tourisme local et permet aux jeunes de découvrir leur culture d'origine à travers des programmes dédiés. Il permet donc des retrouvailles familiales et la transmission des repères culturels aux plus jeunes, sans oublier les programmes éducatifs et récréatifs « Summer Camp » qui sont organisés à travers plusieurs wilayas pour les enfants de la diaspora.

(Lire en Page 4)



● TRAVAUX PUBLICS  
**Djellaoui préside deux  
réunions sur les projets  
ferroviaires et portuaires et  
l'entretien du réseau routier**  
(P3)

● LES ENFANTS ET ÉTUDIANTS PALESTINIENS PRIVÉS  
D'ÉCOLE SOUS LES BOMBES  
**À Gaza,  
la rentrée  
scolaire n'existe  
plus**  
(P12)



## Affaire des « biens mal acquis » : le PNF réclame un procès contre BNP Paribas et treize proches du clan Bongo



Le Parquet national financier (PNF) a requis le renvoi devant le tribunal correctionnel de BNP Paribas pour blanchiment aggravé, estimant que la première banque française a contribué à dissimuler l'origine de fonds publics détournés par le clan de l'ancien président gabonais Omar Bongo, selon un réquisitoire consulté par le média français d'investigation Mediapart. Dans une enquête publiée lundi par le média d'investigation, le PNF demanderait également le renvoi devant le tribunal de treize membres de la famille Bongo et de leur entourage pour des faits présumés de recel de détournement de fonds publics et de corruption, au terme d'une enquête ouverte il y a près de vingt ans. Toujours selon la même source, BNP Paribas aurait permis au clan Bongo de réaliser des acquisitions immobilières en France pour un montant d'au moins 35 millions d'euros avec des fonds issus de détournements de fonds publics et de faits de corruption.

Le parquet estime que la banque, « au regard du nombre de manquements constatés », ne pouvait ignorer l'origine frauduleuse des fonds ayant transité par ses comptes. L'enquête met notamment en cause la société Atelier 74, qui aurait servi d'intermédiaire financier au clan Bongo. Selon le PNF, quelque 30 millions d'euros auraient été déposés en espèces sur les comptes de cette société au Gabon avant d'être transférés en France afin de financer des acquisitions immobilières.

Toujours selon Mediapart, le parquet reproche à BNP Paribas de ne pas avoir effectué de déclaration de soupçon malgré plusieurs alertes internes sur l'origine des fonds. Entendue au cours de l'instruction, la banque a reconnu des insuffisances dans ses procédures de contrôle tout en contestant toute intention frauduleuse. Le PNF demande également le renvoi devant le tribunal de plusieurs intermédiaires français, dont un avocat, un notaire et la dirigeante d'une agence immobilière parisienne, soupçonnés d'avoir contribué à masquer l'origine des fonds et l'identité des véritables acquéreurs.

Les réquisitions concernent également plusieurs membres de la famille Bongo, dont Pascaline Bongo, ainsi que l'ancienne Miss France Sonia Rolland, qui aurait bénéficié d'un appartement évalué à 800 000 euros offert par le clan Bongo. Les réquisitions du PNF ne valent pas procès, rappelle Mediapart, qui ajoute qu'il appartient désormais aux juges d'instruction de décider s'ils ordonnent ou non le renvoi des personnes et de la banque devant le tribunal correctionnel. Pour rappel, le Parquet national financier (PNF) a requis le 28 Juillet, le renvoi devant le tribunal correctionnel de 18 personnes physiques, dont neuf enfants de l'ancien président gabonais Omar Bongo, ainsi que de cinq sociétés dans le cadre du volet gabonais de l'affaire dite des « biens mal acquis ».

## Incendies en Grèce : 5<sup>e</sup> jour de lutte en Béotie et en Attique

En Grèce, les opérations de lutte, par voies aérienne et terrestre, contre les feux de forêt qui se sont déclarés dans le district de Béotie avant de se propager vers l'ouest de la région de l'Attique, se poursuivent pour la cinquième journée consécutive.

Selon les informations rapportées par la presse grecque, le sinistre a d'ores et déjà ravagé plus de 13 200 hectares de couverture forestière, et détruit de nombreuses habitations ainsi que des commerces.

Les autorités ont indiqué que le secteur situé entre Psatha et Loumpa constitue actuellement le point le plus critique.

Le dispositif de lutte mobilise à ce stade 526 sapeurs-pompiers, 29 équipes d'intervention au sol et 141 véhicules d'incendie, appuyés par des moyens aériens comprenant deux avions et quatre hélicoptères bombardiers d'eau. Il est prévu que le nombre d'aéronefs soit revu à la hausse dans le courant de la journée. Le porte-parole adjoint du corps des sapeurs-pompiers grecs, Yannis Artopios, a souligné que le risque de reprise des flammes pourrait s'intensifier dans l'après-midi, en raison de la hausse des températures et de la baisse du taux d'humidité. Il a précisé que l'objectif prioritaire des équipes déployées est d'empêcher le feu de franchir son périmètre actuel. Par ailleurs, les autorités grecques ont annoncé l'interpellation de 33 individus entre le 29 juillet et le 2 août, pour violation de la législation relative à la prévention des incendies. Parmi les mis en cause, 30 font l'objet d'une enquête pour avoir provoqué des départs de feu par négligence, tandis que les trois autres sont soupçonnés d'acte criminel intentionnel. Dans le cadre de l'enquête spécifique portant sur le vaste incendie parti de Béotie pour gagner l'ouest de l'Attique, le maire de Styliis, Yannis Apostolou, figure parmi les personnes interpellées : le feu serait parti d'une ligne électrique aérienne construite par une entreprise qui serait liée au maire.

## Washington pérennise un système de caution pouvant atteindre 20 000 dollars pour les demandeurs de visas de 50 pays

Les États-Unis ont rendu permanent un programme imposant aux ressortissants de 50 pays, dont 30 pays africains, le versement d'une caution pouvant atteindre 20 000 dollars pour obtenir un visa de tourisme ou d'affaires, conformément à un communiqué publié vendredi par le département d'État américain.

Expérimenté pendant un an, ce dispositif, présenté par les autorités américaines comme un « véritable succès », vise à lutter contre les dépassements de la durée de séjour autorisée par les titulaires de visas temporaires.

Dans le cadre de cette réforme, le montant des cautions a été revu à la hausse. Alors que le dépôt exigé variait auparavant entre 5 000 et 15 000 dollars, il est désormais compris entre 10 000 et 20 000 dollars. Cette somme est restituée au voyageur à son départ des États-Unis, sous réserve du respect des conditions de son visa.

Selon les autorités américaines, plus de 20 000 demandeurs de visa ont été concernés par ce programme au cours de sa phase d'essai. Près de la moitié d'entre eux auraient renoncé à poursuivre leur demande en raison du coût de la caution.

Les États-Unis indiquent également que le nombre de visas délivrés aux ressortissants des pays concernés a diminué d'environ 83 % durant cette période, un résultat présenté par Washington comme la preuve de l'efficacité du dispositif.

Les autorités américaines justifient cette politique par le taux élevé de dépassement de séjour observé parmi les voyageurs issus de ces pays. Selon elles, plus de la moitié des visiteurs concernés avaient dépassé la durée autorisée de leur visa en 2024.

Le programme s'applique désormais à 50 pays, dont 30 États africains. Parmi eux figurent notamment les pays du Maghreb, le Sénégal, la Côte d'Ivoire, le Ghana, la République démocratique du Congo (RDC) et l'Éthiopie.

Par ailleurs, dix autres pays, dont le Burkina Faso, le Mali et la Somalie, restent soumis à une interdiction de délivrance de nouveaux visas, en vigueur depuis plus d'un an.



## Manche : 157 migrants secourus après l'incendie de leur embarcation, annonce la préfecture maritime

Cent cinquante-sept migrants ont été secourus mardi au large des côtes de la Manche après que le moteur de leur embarcation a pris feu, a annoncé la préfecture maritime de la Manche et de la mer du Nord dans un communiqué.

Selon la préfecture maritime, le départ de l'embarcation avait été signalé lundi 3 août au centre régional opérationnel de surveillance et de sauvetage (CROSS) Gris-Nez, dans le secteur de Veules-les-Roses, en Seine-Maritime.

La SNSM de Dieppe, ainsi que les navires L'Argonaute puis le Minck, ont assuré la surveillance de la traversée durant la journée puis la nuit du 3 au 4 août, précise le communiqué.

Dans la nuit, cinq personnes à bord de l'embarcation ont nécessité d'être secourues et ont été prises en charge par la SNS 076 de Boulogne-sur-Mer, qui les a ramenées à quai. Le reste des passagers a refusé l'assistance proposée par les moyens français, selon la même source.

La préfecture maritime précise que les migrants déterminés à rejoindre le Royaume-Uni n'acceptent généralement l'aide des moyens français qu'en cas d'extrême urgence, et que le choix est fait de ne pas les contraindre à embarquer sur les moyens de secours de l'État, "pour éviter de mettre en péril leur vie en cas de naufrage", compte tenu de la fragilité structurelle des embarcations systématiquement surchargées.

Mardi matin, alors que l'embarcation se trouvait toujours dans les eaux de la région de recherche et de sauvetage (SRR) française, à proximité de la SRR britannique, son moteur a pris feu et l'intégrité du navire s'est dégradée rapidement, selon la préfecture maritime. Le CROSS Gris-Nez a alors diffusé un message MAYDAY RELAY et engagé plusieurs moyens sur zone.

Ont ainsi été mobilisés le navire de sauvetage affrété par l'État Minck et son semi-rigide d'intervention, le bâtiment de soutien et d'assistance affrété Argonaute, l'hélicoptère Dauphin de la flottille 35F basé au Touquet, le canot de la Royal National Lifeboat Institution (RNLI) d'Eastbourne, ainsi que les bâtiments britanniques de la Border Force Contender et Courageous, précise le communiqué. Une équipe de deux infirmiers du SAMU 62 de Boulogne-sur-Mer et une embarcation du peloton de sûreté maritime et portuaire de Calais ont également été engagées pour sécuriser l'opération.

Au terme des opérations de secours, 157 personnes au total ont été prises en charge : 30 par le BSAA Argonaute, 73 par le Minck, et 54 par les moyens britanniques, transférées sur le navire de la Border Force Contender, selon la préfecture maritime.

Les personnes secourues devaient être débarquées à Boulogne-sur-Mer à 12H30 locales (10H30 GMT) mardi pour être prises en charge à terre, précise le communiqué.

Contactée par Anadolu (AA), la Maritime and Coastguard Agency (MCA) britannique avait confirmé plus tôt dans la matinée qu'un navire avait pris feu alors qu'il se trouvait dans la région de recherche et de sauvetage française, précisant que des moyens et un canot de sauvetage britanniques prêtaient assistance.

## Apple retire temporairement Telegram de l'App Store

Apple a temporairement retiré l'application de messagerie Telegram de l'App Store, estimant qu'elle avait enfreint ses règles relatives aux contenus montrant des abus sexuels sur mineurs. Telegram a été retirée des boutiques d'applications pour iPhone et iPad tard lundi. Dans une déclaration transmise à plusieurs médias américains, Apple a indiqué qu'une enquête avait permis d'identifier sur Telegram des contenus contrevenant à ses règles interdisant les représentations d'abus sexuels sur mineurs.

L'application a été rétablie dans l'App Store après que Telegram a rapidement supprimé les contenus concernés et bloqué l'utilisateur qui les avait partagés, selon la même source.

Le Commissariat australien à la sécurité en ligne a également engagé une action en justice contre Telegram, reprochant à la plateforme de ne pas avoir supprimé des contenus liés au terrorisme.

PÉTROLE

# Les cours en baisse

**Les prix du pétrole ont réduit leurs gains hier, après que le Qatar a déclaré que les efforts pour obtenir une résolution diplomatique au conflit entre les États-Unis et l'Iran se poursuivaient, bien que les perturbations des flux pétroliers via les principales routes maritimes persistent. Les contrats à terme sur le Brent étaient en baisse de plus de 4 % suite à cette nouvelle.**

Les cours du pétrole ont reculé mardi, les marchés évaluant les informations faisant état d'efforts de médiation entre les États-Unis et l'Iran face à un nouvel échange d'attaques entre les deux pays et aux menaces de blocus naval de l'Arabie saoudite par les Houthis du Yémen. Les contrats à terme sur le Brent LCOc1 ont reculé à 88,83 dollars le baril à 02h47 GMT, tandis que le West Texas Intermediat américain CLc1 pour livraison en septembre est resté stable à 82,49 dollars le baril. Les deux contrats avaient atteint leur plus haut niveau depuis plus d'un mois lors de la séance précédente. O/R.

## GOLDMAN SACHS UNE GRANDE BANQUE D'INVESTISSEMENT AMÉRICAINE.

Elle n'extrait pas de pétrole, mais elle fait des analyses et des prévisions sur les marchés du pétrole et du gaz. Selon cette entreprise, le Brent pourrait dépasser les 120 dollars le baril au quatrième trimestre de cette année et s'établir en moyenne à 100 dollars le baril l'année prochaine si les flux pétroliers transitant par le détroit d'Ormuz restaient perturbés et si la production du Golfe ne se rétablissait pleinement qu'à la fin de 2027.

La dernière escalade au Moyen-Orient et la baisse des flux estimés en provenance du Golfe, désormais inférieurs à 45 % des niveaux d'avant-guerre, laissent entrevoir des risques haussiers nets pour les prévisions de Goldman Sachs, qui tablent sur un baril à 80 dollars au quatrième trimestre et à 75 dollars pour 2027, ces prévisions reposant sur l'hypothèse d'une désescalade au dernier trimestre de cette année, ont indiqué les analystes dans une note.

La banque a indiqué que la baisse estimée des stocks au deuxième trimestre, supérieure à 3 millions de barils par jour, rend le marché plus vulnérable qu'en février, compte tenu du

faible niveau des stocks de diesel et des réserves stratégiques de pétrole des pays membres de l'OCDE.

Les analystes ont toutefois précisé que la hausse de prix simulée est inférieure à celle observée au début de la guerre, car ils s'attendent désormais à une plus grande élasticité de la demande, à une offre plus adaptable au Moyen-Orient et à une meilleure tolérance du marché vis-à-vis de faibles stocks avant qu'une réduction drastique de la demande ne soit nécessaire.

Goldman a noté que les importations chinoises de brut ne devraient pas rebondir immédiatement, surtout si les prix continuent d'augmenter, compte tenu de stocks de pétrole toujours élevés (environ 2 milliards de barils) et de la capacité du pays à substituer une partie de sa demande de pétrole par du charbon et de l'électricité.

Goldman a recommandé aux investisseurs cherchant à se couvrir contre des chocs géopolitiques persistants au Moyen-Orient et en Russie de prendre une position longue sur le "time-spread" européen du gazole (ou "gasoil") pour la période allant de décembre 2026 à mars 2027, qu'il privilégie par rapport au brut, à l'essence ou au gazole américain.

Hamza B.



## LA CONJONCTURE

Par R. N.

### Création de l'Agence nationale pour la maîtrise de l'énergie et l'efficacité énergétique

Un décret exécutif portant création de l'Agence nationale pour la maîtrise de l'énergie et l'efficacité énergétique (ANMEEE), fixant ses missions, son organisation et son fonctionnement, a été publié au dernier Journal officiel (N. 56). Le texte consacre le regroupement de l'Agence nationale pour la promotion et la rationalisation de l'utilisation de l'énergie (APRUE) et du Commissariat aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique (CEREFE) au sein d'une même entité.

Il s'agit du décret exécutif n 26-268 du 23 juillet 2026, qui institue un établissement public à caractère industriel et commercial, doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière, placé sous la tutelle du ministre chargé de l'Energie et dont le siège est fixé à Alger. Selon le texte, cette nouvelle agence constitue l'instrument de mise en œuvre de la politique et de la stratégie nationales en matière de développement, de promotion et de valorisation des énergies renouvelables, ainsi que d'efficacité énergétique et de maîtrise de l'énergie.

La création de cette structure s'inscrit dans le cadre d'une réorganisation institutionnelle visant à optimiser la gouvernance du secteur, à élargir les missions de l'organisme chargé de la maîtrise de l'énergie et à renforcer ses capacités pour mettre en œuvre la Stratégie nationale de maîtrise de l'énergie à l'horizon 2035 et accélérer la transition vers un système énergétique plus sobre et durable.

L'agence sera notamment chargée de l'élaboration et du suivi du Programme national de maîtrise de l'énergie, de la promotion des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique, de la réalisation d'études technico-économiques, d'audits énergétiques dans les secteurs du bâtiment et de l'industrie, ainsi que de l'appui technique aux collectivités locales, aux organismes publics, aux entreprises et aux porteurs de projets. Elle assurera également la constitution de bases de données sur la consommation énergétique, l'établissement des bilans énergétiques et carbone, des actions de formation et l'examen des dossiers d'agrément des bureaux d'études et des experts spécialisés dans les audits énergétiques. Le décret précise que l'agence pourra conclure des marchés, contrats et conventions, créer des annexes ou des filiales et développer des partenariats avec des institutions nationales et étrangères intervenant dans son domaine d'activité. Concernant les dispositions transitoires, le texte prévoit la dissolution de l'APRUE et du CEREFE, avec transfert de l'ensemble de leurs biens, droits, obligations et personnels à la nouvelle agence.

Les opérations de transfert devront être achevées dans un délai n'excédant pas six mois à compter de la publication du décret au Journal officiel.

En attendant la mise en place effective des organes et des structures de la nouvelle agence, l'APRUE et le CEREFE continueront d'assurer normalement leurs missions, de prendre en charge les salaires et les dépenses de fonctionnement et d'honorer leurs engagements contractuels et institutionnels, jusqu'à l'installation complète de la nouvelle entité.

R.N.

## TRAVAUX PUBLICS

### Djellaoui préside deux réunions sur les projets ferroviaires et portuaires et l'entretien du réseau routier

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, a présidé, mardi à Alger, deux réunions de coordination consacrées au suivi de l'état d'avancement de nombre de projets stratégiques, notamment dans les domaines ferroviaire et portuaire, ainsi qu'à l'entretien du réseau routier et autoroutier au niveau national, a indiqué un communiqué du ministère.

La première réunion, tenue en présence du Secrétaire général du ministère, du Directeur général de l'Agence nationale de réalisation des infrastructures portuaires (ANRIP) et d'un représentant de l'Agence nationale d'études et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (ANESRIF), a été consacrée au suivi de l'avancement des travaux du projet de la ligne ferroviaire minière Est Annaba-Tébessa et du projet d'extension du port phosphatier d'Annaba, prévoyant la réalisation d'un quai minéralier dans le cadre du projet de phosphate intégré.

Cette rencontre a été l'occasion de faire le point sur les préparatifs liés au lancement des travaux de réalisation de la ligne ferroviaire Laghouat-Ghardaïa-El Meniaa et de présenter un bilan sur l'avancement des études relatives au projet de la ligne ferroviaire Ouargla-Tamanrasset, selon la même source. Lors de la seconde réunion, consacrée à l'entretien du réseau routier et autoroutier au niveau national, M. Djellaoui a souligné la nécessité d'achever, dans les plus brefs délais, l'ensemble des études d'expertise engagées, insistant sur le lancement de celles relatives aux tronçons restants classés comme points noirs

sur le réseau routier et autoroutier, afin d'identifier les causes de dégradation et de déterminer les solutions techniques appropriées.

Il a également appelé à poursuivre la prise en charge des tronçons classés comme points noirs et à assurer un suivi périodique des différents ouvrages d'art, en prenant les mesures nécessaires pour préserver leur viabilité et leur durabilité.

Cette réunion s'est tenue en présence de cadres centraux du ministère, des directeurs des travaux publics des wilayas de Constantine, Biskra, Alger, Béni Abbès, Tindouf et Saïda, des P-DG et DG des bureaux d'études et des laboratoires relevant du secteur, à savoir l'Organisme national de contrôle technique des travaux publics (CTTP), le Laboratoire des travaux publics du Sud (LTPS), le Laboratoire des travaux publics de l'Ouest (LTPO) et la Société d'études techniques de Sétif (SETS), ainsi que des représentants de l'Algérienne des autoroutes (ADA). L'ensemble des directeurs des travaux publics des wilayas y ont également participé par visioconférence, indique le communiqué.

Au cours de cette rencontre, le ministre a donné des orientations visant à renforcer la sécurité routière par le développement de la signalisation horizontale et verticale sur l'ensemble du réseau routier et autoroutier, ainsi que par l'installation d'une signalisation de sécurité au niveau de tous les chantiers, en particulier les chantiers nocturnes, afin de garantir la sécurité des usagers et des travailleurs.

M. Djellaoui a également insisté sur l'achèvement, dans les meilleurs délais, des travaux de maintenance en cours sur le réseau routier et autoroutier, tout en renforçant les

opérations d'entretien périodique à travers les différents centres de maintenance, les directions régionales des travaux publics et l'ADA, afin d'assurer une intervention rapide et de préserver la disponibilité du réseau routier national.

Le ministre a, en outre, appelé à engager les préparatifs de la saison automnale et hivernale à travers la mise en œuvre d'un programme proactif de maintenance du réseau routier et autoroutier et l'organisation de visites régulières pour évaluer l'état des ouvrages d'art, soulignant que la préservation du réseau routier et autoroutier constitue une priorité permanente du secteur, en tant que pilier essentiel dans la sécurité des usagers de la route.

Il a aussi insisté sur la nécessité d'assurer un suivi continu et d'accélérer la cadence des interventions, en vue d'améliorer la qualité du service et de garantir la pérennité des routes et des infrastructures.

Par ailleurs, et à l'occasion du quatrième anniversaire de la Journée nationale de l'Armée nationale populaire (ANP), célébrée le 4 août de chaque année, M. Djellaoui a salué "le rôle national majeur de l'ANP, digne héritière de l'Armée de libération nationale (ALN), dans la défense de la patrie, la préservation de sa sécurité et de sa stabilité et l'accompagnement des efforts de développement national", appelant l'ensemble des cadres et des établissements du secteur des travaux publics à participer à la célébration de cette Journée nationale, en reconnaissance des lourds sacrifices consentis par les personnels de l'ANP au service de la patrie, conclut le communiqué.

R.N.

DE MULTIPLES OPPORTUNITÉS POUR NOS ÉMIGRÉS EN VACANCES EN ALGÉRIE

# Pour le tourisme et large éventail d'investissements

**Les membres de notre communauté à l'étranger qui viennent passer les vacances dans le pays avec leurs enfants, se multiplient au fil des ans durant cette période estivale. Ce qui leur est bien profitable, à plus d'un titre, puisque cela renforce les liens familiaux, dynamise le tourisme local et permet aux jeunes de découvrir leur culture d'origine à travers des programmes dédiés.**

Il permet donc des retrouvailles familiales et la transmission des repères culturels aux plus jeunes, sans oublier les programmes éducatifs et récréatifs « Summer Camp » qui sont organisés à travers plusieurs wilayas pour les enfants de la diaspora. Ce qui constitue aussi un soutien au tourisme, à l'économie nationale et à la fluidité accrue des services d'accueil. La présence de nos compatriotes vivant à l'étranger permet d'ailleurs de faire fonctionner les établissements touristiques à travers l'ensemble du territoire national. Il leur permet aussi de profiter de leur séjour dans le pays pour effectuer des visites dans des établissements de thalassothérapies, des sites des ruines romaines, des musées, et d'autres endroits en matière de loisirs et de détente. Pour le pays, c'est une très belle occasion également d'attirer des devises aussi bien avec l'arrivée de notre diaspora de l'étranger qu'avec les étrangers eux-mêmes. Encore mieux, nos compatriotes de la diaspora à l'étranger vont également découvrir des opportunités d'investir dans leur pays et en ramenant leurs enfants « des jeunes diplômés », ces derniers peuvent découvrir également de bonnes opportunités d'investir dans leurs différents domaines dont ceux des PME/PMI ainsi que dans d'autres secteurs. Ce qui génère un bon coût en devise européenne puisque ce sera moins cher pour eux en dinars qu'en euros, car l'investissement est plus productif. Il y a lieu de rappeler que l'Algérie traverse une phase de transformation économique sans précédent, ouvrant grand ses portes à sa communauté algérienne établie à l'étranger. Près de 30 000 Français d'origine algérienne ont déjà fait le choix d'investir en Algérie, selon les données d'Algeria Invest. Ce chiffre est en hausse constante depuis 2022, date à laquelle une

nouvelle loi sur l'investissement en Algérie a profondément reconfiguré les règles du jeu. Pour réussir le projet, il est crucial de maîtriser les nouveaux outils juridiques et financiers mis en place. Et il y a bien un guide détaillé qui les accompagne dans chaque étape pour investir en Algérie en maximisant l'investissement et la sécurité juridique. Pour investir en Algérie en toute sécurité juridique et maximiser la rentabilité de votre projet, il faut s'appuyer sur le nouveau cadre légal de l'Agence Algérienne de Promotion de l'Investissement (AAPI), cibler les régimes incitatifs et sécuriser les actes translatifs. Ce qui permet de profiter des exonérations fiscales et douanières (IBS, TAP, droits de douane) pendant la phase de lancement et d'exploitation, de solliciter les concessions foncières économiques relevant du domaine privé de l'État pour bénéficier d'abattements sur les redevances et aligner son secteur d'activité sur les priorités nationales pour obtenir les régimes dérogatoires les plus favorables.

## LE SECTEUR DU TOURISME A CONNU UNE DYNAMIQUE REMARQUABLE EN 2025

Par ailleurs, il est tout aussi utile de rappeler que la ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Houria Meddahi, a annoncé en février dernier, que l'Algérie a enregistré l'entrée de 3,5 millions de touristes étrangers en 2025, sans oublier les membres de notre diaspora également, indiquant que le secteur a connu une « dynamique remarquable, reflétant les efforts consentis en matière de promotion de l'investissement touristique et d'extension du parc hôtelier ». Par ailleurs, la tutelle a révélé que grâce à la participation aux manifestations nationales et internationales et à la simplification des procédures d'octroi du visa touristique à l'arrivée. En effet, l'Algérie a enregistré l'entrée de 3,5 millions de visiteurs étrangers et de la diaspora en 2025,

selon les bilans du secteur guidé par la ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Houria Meddahi, avec un trafic aérien global en forte hausse depuis la France (environ 5,8 millions de passagers transportés). Concernant les chiffres et flux de la diaspora, il y a eu en matière de trafic aérien entre la France et l'Algérie, une hausse de 5,8 % en 2025 avec près de 5,8 millions de passagers. Quant aux pics estivaux, on remarque de fortes affluences en juin (500 000 passagers), juillet (600 000 passagers) et août (700 000 passagers) grâce aux retours des émigrés pour les vacances. Ainsi, on remarque donc régulièrement durant cette période estivale que le secteur du tourisme enregistre une dynamique remarquable, reflétant les efforts consentis en matière de promotion de l'investissement touristique et d'extension du parc hôtelier. La preuve, en cette année 2025, la responsable a notamment fait état de « la réception de 129 projets touristiques, avec la programmation de la réception de 196 nouveaux projets au cours de cette année 2026. Et d'ailleurs, pas moins de 90 nouveaux projets touristiques ont été approuvés. Avec les 3,5 millions de touristes étrangers venus en Algérie en 2025, le secteur a montré les efforts consentis en matière d'investissement touristique et d'extension du parc hôtelier et ce, grâce à la participation aux manifestations nationales et internationales ainsi qu'à la simplification des procédures d'octroi du visa touristique à l'arrivée. Encore faut-il aussi noter que l'Algérie vise à « accueillir 8 millions de touristes d'ici 2029 », y compris avec nos compatriotes de la communauté à l'étranger.

## LE PLAN D'ACTION 2026-2028

Dans le cadre du développement de son secteur touristique, l'Algérie, par le biais du ministère du



Tourisme, a élaboré un plan d'action 2026-2028 qui repose sur plusieurs volets, mettant en avant tous les atouts du pays en la matière. Au cours de la réunion annuelle d'évaluation du secteur avec les directeurs de wilayas, tenue samedi 7 février dernier à Alger, que la ministre du Tourisme et de l'Artisanat Houria Meddahi a dévoilé les grandes lignes du plan d'action 2026-2028.

## UNE OFFRE TOURISTIQUE RECONNUE POUR SA QUALITÉ ET SON AUTHENTICITÉ

Cette initiative intervient au moment où la destination Algérie suscite un intérêt grandissant auprès des touristes, des voyageurs mondiaux et de médias internationaux de renommée, comme le New York Times et le Washington Post. La stratégie de l'Algérie pour les trois prochaines années est également en adéquation avec ses aspirations à fournir une offre touristique reconnue pour sa qualité et son authenticité, rapporte l'agence officielle APS. Lors de son intervention, la première responsable du secteur a en effet souligné que cette stratégie « contribuera au développement de l'économie locale, en phase avec les aspirations de l'Algérie à une offre touristique reconnue pour sa qualité et son

authenticité ». La stratégie 2026-2028 se base aussi sur le développement d'un tourisme pouvant ouvrir de larges opportunités d'investissement et d'emploi, notamment pour les jeunes, tout en permettant aux familles algériennes de passer leurs vacances dans le pays. Le plan d'action dévoilé s'appuie sur plusieurs axes, notamment « le soutien au tourisme intérieur, la promotion du tourisme réceptif, l'encouragement de l'investissement et la mise à disposition du foncier touristique pour augmenter la capacité d'accueil », détaille la ministre. Cela va jusqu'à la généralisation de la numérisation et la modernisation du secteur, ainsi que l'amélioration des services en élevant le niveau de la formation. Concrètement, et dans d'autres détails, la ministre cite le développement du tourisme côtier, du tourisme balnéaire et de la thalassothérapie, du tourisme de montagne, ainsi que le parachèvement du programme de modernisation et de réhabilitation du parc hôtelier public. Le développement du tourisme saharien, du tourisme d'affaires, du tourisme culturel et religieux, au regard des atouts touristiques dont dispose l'Algérie, font aussi partie du plan d'action dévoilé ce samedi par la ministre du Tourisme.

Saïd Ben

AAPI

## Le premier numéro de la revue "Investment DZ" met en lumière les perspectives de développement de la sous-traitance industrielle en Algérie

Le premier numéro de la revue semestrielle "Investment DZ", publiée par l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) dans sa version numérique en langues arabe et anglaise, a consacré un dossier spécial à la sous-traitance industrielle, mettant en lumière l'état et les perspectives de cette activité, considérée comme l'un des piliers de la nouvelle politique industrielle. Intitulé "La sous-traitance industrielle en Algérie, de la marge de production au cœur de la stratégie de diversification économique", le dossier a abordé le rôle de la sous-traitance industrielle dans l'augmentation du taux d'intégration locale, le développement des chaînes de valeur et le renforcement de la compétitivité de l'industrie nationale, tout en passant en revue les opportunités de développement de la sous-traitance dans les industries mécaniques, plastiques et agroalimentaires. La revue a également publié des entretiens avec des dirigeants d'entreprises de sous-traitance qui se sont imposées sur le marché national, ainsi qu'un entretien avec le président de la Bourse de sous-traitance et de partenariat de l'Ouest. Avec plus de 80 pages, ce premier numéro propose des sondages, des études et des analyses spécialisées, portant notamment sur les nouvelles réformes visant à améliorer le climat d'investissement, à travers la présentation des nouveautés du cadre juridique régissant l'investissement, les

réformes des guichets uniques, le foncier économique, la numérisation des services et la simplification des procédures, autant de mesures contribuant à renforcer l'accompagnement des investisseurs et à accélérer la concrétisation de leurs projets. La revue semestrielle a, en outre, consacré des analyses et décryptages de l'actualité économique nationale et internationale, passant en revue les principaux développements économiques liés à l'investissement et offrant des perspectives et éclairages pour aider les investisseurs et opérateurs économiques à anticiper les opportunités et à s'adapter aux mutations économiques. Le numéro revient aussi sur des "success stories" et des expériences d'investissement inspirantes, appuyés par des témoignages d'investisseurs, reflétant l'amélioration du climat des affaires en Algérie et mettant en évidence l'impact des réformes économiques et l'efficacité de l'accompagnement assuré par l'Agence aux investisseurs. La revue met aussi en avant la contribution des organisations patronales, en tant que partenaire stratégique dans la promotion de l'investissement, le soutien au développement économique, le renforcement du climat d'affaires et l'ancrage de la culture de concertation entre les différents acteurs économiques. Intitulée "Fenêtre sur les Wilayas", une rubrique a été consacrée à faire connaître, à chaque numéro, une des wilayas du pays, en met-

tant en avant ses potentialités économiques, ses avantages concurrentiels, les secteurs prioritaires et les opportunités d'investissement offertes. La revue se veut une tribune médiatique et d'analyse, voire une référence spécialisée, dédiée au suivi de la dynamique d'investissement en Algérie, à la vulgarisation des réformes économiques, à la présentation des opportunités d'investissement, en mettant la lumière sur les expériences réussies et les meilleures pratiques dans le domaine de l'investissement, explique l'AAPI. Il s'agit, selon l'Agence, de la concrétisation d'une nouvelle étape institutionnelle, reflétant son attachement à "ancrer la culture d'investissement, à fournir une information économique fiable et à renforcer la concertation avec les différents acteurs économiques". L'objectif de la revue consiste également "à faire connaître les réformes engagées par l'Etat, en application des orientations du président de la République visant à asseoir un climat d'investissement plus transparent, plus attractif et plus compétitif, de nature à soutenir le développement économique durable et à renforcer la place de l'Algérie, en tant que destination d'investissement prometteuse", avec la garantie d'un contenu spécialisé au service des investisseurs, des décideurs, des chercheurs, des médias et des partenaires économiques aussi bien dans le pays qu'à l'étranger.

R.N.



JOURNÉE NATIONALE DE L'ARMÉE NATIONALE POPULAIRE

# Le Président de la République préside une cérémonie en l'honneur des retraités de l'ANP, des familles de martyrs du devoir national et des invalides dans le cadre de la lutte antiterroriste



**Le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, a présidé, hier, au Cercle national de l'Armée à Beni Messous (Alger), une cérémonie en l'honneur des retraités de l'Armée nationale populaire (ANP) issus de l'Armée de libération nationale (ALN), des familles de martyrs du devoir national, ainsi que des grands invalides et blessés dans le cadre de la lutte antiterroriste, à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de l'Armée nationale populaire (4 août).**

Le président de la République a ainsi honoré des retraités de l'ANP issus de l'ALN, les familles de martyrs du devoir national et les grands invalides et blessés dans le cadre de la lutte antiterroriste, en leur remettant des attestations honorifiques et de reconnaissance.

## LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE OBSERVE UNE MINUTE DE SILENCE À LA MÉMOIRE DES VICTIMES DES ACCIDENTS DE BOUMERDÈS ET DE TIMIMOUN

Le président Tebboune, a observé, une minute de silence à la mémoire des victimes des tragiques accidents de la route survenus récemment dans les wilayas de Boumerdès et de Timimoun et ayant coûté la vie à plusieurs enfants de l'Algérie. Auparavant, le président de la République était arrivé au Cercle national de l'Armée, où il a été accueilli par le ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, le Général d'armée Saïd Chanegriha. Après avoir écouté l'hymne national, le président de la République a passé en revue des détachements militaires qui lui ont rendu les honneurs, avant de saluer les cadres et les officiers supérieurs de l'ANP, présents à la

cérémonie d'accueil. La Journée nationale de l'Armée nationale populaire est célébrée cette année sous le slogan "Armée nationale populaire : l'Algérie d'abord, l'Algérie ensuite, l'Algérie toujours".

## SAÏD CHANEGRIHA : « LA COHÉSION ENTRE LE PEUPLE ET SON ARMÉE REND NOTRE ALGÉRIE UNIE ET SOLIDE »

Le Général d'armée, Saïd Chanegriha a prononcé une allocution à l'occasion de la célébration, ce mardi, de la Journée nationale de l'Armée nationale populaire dans laquelle il a rendu hommage aux héros de l'ANP. Chanegriha a entamé son intervention en souhaitant la bienvenue au président de la République, Abdelmadjid Tebboune, qui a rehaussé de sa présence cette cérémonie qui s'est tenue au Cercle national de l'armée à Beni Messous, à Alger. Le général a par ailleurs salué les héros qui se sont sacrifiés pour la patrie dans les périodes les plus sombres, affirmant que cette commémoration « n'est pas seulement un devoir moral, mais une dette envers nous tous, et une expression sincère de reconnaissance de leur rôle crucial dans la préservation des fondements de l'État national, dans la lutte contre les résidus du terror-

isme et contre tous les plans ignobles visant à la sécurité et à la stabilité de notre pays et à l'unité de notre peuple ».

## LES HÉROS

Chanegriha a affirmé, en outre que « ceux qui sont présents parmi nous aujourd'hui ne sont pas seulement d'anciens militaires ou des blessés encore dans les rangs, mais des ambassadeurs du sacrifice, ayant offert leurs corps en offrande sur les autels de la dignité ». Et d'ajouter « nous nous recueillons aujourd'hui avec humilité devant des figures de lumière, devant ceux dont les membres ont été mutilés en défendant la sécurité du pays et des citoyens, devant ceux qui ont perdu la vue pour nous éclairer le chemin de la sécurité, et devant les âmes qui sont montées vers leur Créateur sur les champs de bataille pour écrire avec leur sang pur des épopées de victoire éclatante ».

## « L'ÉTAT N'OUBLIERA JAMAIS VOS SACRIFICES »

Pour lui « ces sacrifices immenses ne peuvent être mesurés ni pleinement exprimés par des mots, car ils sont le sceau de la sécurité et de la souveraineté et le gage de la gloire éternelle », soulignant qu'un État « qui honore ses fils fidèles et transforme leurs sacrifices en médaille de



fierté sur la poitrine de la nation est un État fort que nul ennemi ne peut pénétrer, dont personne ne peut menacer la sécurité, ni traître ni saboteur ». Le Général d'armée a indiqué par ailleurs que « cette union unique entre le peuple, sa direction, son armée et ses héros est ce qui rend notre Algérie aujourd'hui unie et solide, lui permettant de renforcer sa résilience globale et d'occuper la place qui lui revient parmi les nations ». Il a, dans ce cadre, rassuré « les héros » de la nation « que l'État algérien restera aujourd'hui et demain votre soutien, et n'oubliera jamais vos sacrifices, ni ne négligera de prendre soin des familles des martyrs du devoir qu'ils ont laissées derrière eux ».

« VOUS AVEZ TRIOMPHÉ » Saïd Chanegriha n'a pas manqué de souligner que l'hommage d'aujourd'hui « s'étend à votre fermeté sur le terrain des principes, où vous avez prouvé, malgré la douleur et la souffrance, que vous êtes fidèles à vos engagements, refusant catégoriquement que vos blessures servent les sceptiques ou que votre souffrance soit exploitée dans des plans malveillants visant à ternir l'image de l'État et à démoraliser notre peuple et nos forces armées ». Et de lancer « oui, vous avez triomphé du désespoir, et vous avez ainsi écrit les plus belles épopées de fidélité, devenant dignes de la patrie, et la patrie, grâce à vous, est digne de fierté et de dignité.

Hamza B.

ALIMENTATION EN EAU POTABLE À BLIDA

# Le ministre de l’Hydraulique salue l’avancement de plusieurs projets du secteur

*Le ministre de l’Hydraulique, Lounès Bouzegza, a salué à Blida, l’état d’avancement de plusieurs projets en cours de réalisation à travers la wilaya pour renforcer l’alimentation en eau potable (AEP), notamment ceux liés au système de transfert de l’eau dessalée à partir de l’usine de dessalement d’eau de mer (SDEM) Fouka 2 de Tipasa.*



Dans une déclaration à la presse en marge d’une visite inopinée effectuée dans la journée pour inspecter divers projets relevant de son secteur en cours de réalisation dans la wilaya de Blida, le ministre a indiqué avoir constaté un taux d’avancement positif qui permettra leur mise en service au cours de la semaine prochaine.

Le ministre a entamé sa visite par l’inspection du projet de construction de la station monobloc de traitement des eaux à El Affroun, dont la capacité de production quotidienne s’élève à 8.600 m3. Sa mise en service est prévue au plus tard au cours de la semaine prochaine, après la finalisation de la phase d’essais.

Cette nouvelle station, alimentée à partir du barrage " El Mostakbal " de Bouroumi (commune d’El Affroun), contribuera à éliminer définitivement la problématique d’alimentation en eau potable et à améliorer le service public dans la région- ouest de la wilaya, notamment dans les communes d’El Affroun, Oued Djer et Mouzaia, selon les explications du ministre.

Dans la commune de Chebli, M. Bouzegza s’est également enquis de l’avancement des travaux du projet de la station de pompage n1, liée au système de transfert des eaux dessalées depuis la SDEM de Fouka 2.

Il a donné des instructions fermes pour la mise en service de cette importante infrastructure de production au plus tard la semaine prochaine, afin de garantir un approvisionnement

régulier de plusieurs communes de la partie -est, telles que Larbaâ, Bougara et Meftah.

Au pôle urbain "Safsaf", sis sur les hauteurs de la commune de Meftah (extrême -est de la wilaya), le ministre a inspecté un projet similaire prévu lui aussi à la mise en service durant la semaine prochaine et qui contribuera à renforcer l’AEP des habitants de la région, ainsi que du pôle voisin "Haouch Errih" et de plusieurs communes.

Au pôle urbain Sidi Serhane, sur les hauteurs de la nouvelle ville de Bouinan, M. Bouzegza a inspecté le projet de réalisation d’un réservoir d’eau d’une capacité de 30.000 m3 destiné au stockage des eaux dessalées.

Le ministre a rappelé que l’ensemble de ces projets avait déjà fait l’objet d’une visite de sa part en mai dernier. Il a souligné

avoir tenu à les inspecter aujourd’hui pour s’assurer du bon déroulement des travaux à un rythme permettant leur réception dans les délais impartis, notant que l’Etat a mobilisé des enveloppes financières "conséquentes" pour la réalisation de projets "stratégiques" afin d’assurer un approvisionnement régulier de la population en eau potable. Dans le même contexte, le ministre a souligné que le secteur s’oriente progressivement vers une gestion intelligente et un contrôle à distance de l’ensemble des projets pour éliminer les fuites et les dysfonctionnements enregistrés, sous la supervision de compétences algériennes, en s’appuyant sur des compteurs intelligents et des technologies fondées sur des bases scientifiques précises, avec l’aide d’équipements de pointe.

TIMIMOUN

## Ait Messaoudene inspecte des structures de santé dans la commune d’Ouled Saïd

Le ministre de la Santé, Mohamed Seddik Ait Messaoudene, a inspecté dans la wilaya de Timimoun, nombre de structures de santé dans la commune d’Ouled Saïd. Dans le cadre de sa visite dans la wilaya de Timimoun, le ministre s’est endu à la polyclinique "Moudjahid Yahiaoui Mohamed Ben Mohamed Abdellah" et à la polyclinique "Massine", dans la commune d’Ouled Saïd, où il a inspecté les différents services médicaux et s’est enquis de la qualité des prestations de santé offertes aux citoyens, ainsi que des moyens humains et matériels disponibles.

Lors de l’inspection du projet de réalisation d’une polyclinique à la cité des 300 logements, M. Ait Messaoudene a écouté des explications sur l’état d’avancement des travaux et les différentes phases de réalisation. Il a, à cet égard, insisté sur "la nécessité d’accélérer la cadence des travaux et de respecter les délais contractuels et les normes de qualité, afin de mettre en service le projet dans les meilleurs délais et de renforcer ainsi la couverture sanitaire conformément aux besoins des habitants de la région".

Après avoir rappelé que le renforcement des soins de santé de proximité constitue "un pilier essentiel de la politique du secteur", le ministre a souligné l’importance de "poursuivre l’amélioration des services de santé et leur rapprochement du citoyen, tout en assurant le suivi des projets sur le terrain, afin de garantir leur mise en service dans les délais impartis et de contribuer ainsi à l’amélioration de la prise en charge sanitaire à travers la wilaya".

"FORMULA STUDENT UK 2026" AU POLE SCIENTIFIQUE DE SIDI ABDELLAH

## Baddari distingue les étudiants lauréats

Le ministre de l’Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a présidé, au pôle scientifique et technologique Chahid Abdelhafid-Ihaddadene de Sidi Abdellah (Alger), la cérémonie de distinction de l’équipe d’étudiants de l’Ecole nationale polytechnique (ENP) d’El Harrach qui a remporté le prix de la meilleure première participation au concours international "Formula Student UK 2026".

Dans son allocution à l’occasion, le ministre a affirmé que ce prix "témoigne du niveau scientifique et académique de l’Université algérienne", ces étudiants ayant arraché cet exploit lors de l’une des plus importantes compétitions internationales, notamment dans la conception, la fabrication et la gestion de projets de voitures de course.

Il a ajouté que "l’Université algérienne s’oriente résolument vers +l’université de l’autonomisation+ qui permet à l’étudiant de transformer ses idées innovantes en projets nationaux, contribuant à la dynamique économique du pays".

Le ministre a rappelé, dans ce sens, la place qu’occupe désormais l’Université algérienne à l’ère de "l’Algérie nouvelle" qui "accorde une importance particulière aux compétences scientifiques".

Pour sa part, le représentant de l’équipe ayant participé à ce rendez-vous internatio-

nal, l’étudiant Lyes Mohamed Monzir, a affirmé que ce prix "est le fruit d’une année complète de travail et de persévérance, voire de sacrifices", réaffirmant l’engagement de l’équipe à continuer à développer ses projets et à représenter l’Algérie dans les plus grandes compétitions mondiales, ce qui "reflète les capacités de l’étudiant algérien dans les domaines de l’ingénierie et de l’innovation".

L’intervenant a salué l’intérêt accordé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, aux étudiants et innovateurs, pour leur permettre de contri-

buer à l’édification de l’économie nationale.

De leur côté, plusieurs membres de l’équipe, composée de 44 étudiants, ont souligné que ce projet constitue "une expérience pratique distinguée visant à établir une passerelle entre l’université et le secteur industriel, à travers la concrétisation des connaissances académiques en un projet d’ingénierie intégré", avant d’évoquer les difficultés et les défis rencontrés durant les phases de conception et de fabrication, affirmant que la détermination et la qualité de l’encadrement leur ont permis de concrétiser ce succès.

A cette occasion, M. Baddari a adressé ses félicitations à l’étudiante en médecine Rayane Sekour, médaillée d’or au championnat de "Karate One-Series A", affirmant que ces réalisations illustrent "la vision stratégique tendant à moderniser l’Université algérienne, tant dans les domaines de l’ingénierie, de la conception, de la fabrication et de l’entrepreneuriat que dans celui du sport universitaire".

Il convient de rappeler que la cérémonie de distinction s’est déroulée en présence de représentants de la communauté universitaire ainsi que des familles des étudiants.

CAPA À LA FACULTÉ DE DROIT DE SAÏD HAMDINE (UNIVERSITÉ D’ALGER 1)

## L’épreuve orale du concours national aura lieu les 9 et 10 septembre prochain

Le ministère de la Justice a indiqué, lundi dans un communiqué, que l’épreuve orale du concours national d’accès à la formation pour l’obtention du Certificat d’aptitude à la profession d’avocat (CAPA) aura lieu les 9 et 10 septembre prochain à la Faculté de droit de Saïd Hamdine (Université d’Alger 1). Dans ce cadre, le ministère de la Justice-Commission centrale du concours national d’accès à la formation pour l’obtention du CAPA, a annoncé les résultats des épreuves écrites du concours national (session d’avril 2026), en prévision de l’épreuve orale qui aura lieu les 9 et 10 septembre 2026 à la Faculté de droit de Saïd Hamdine (Université d’Alger 1). "L’épreuve orale de ce concours se déroulera selon l’ordre chronologique sur la liste des admis. Ainsi, les candidats admis aux épreuves écrites du numéro 1 au numéro 835 passeront l’épreuve orale durant la matinée du 9 septembre, à partir de 08h00, tandis que les admis numérotés de 836 à 1.670 la passeront l’après-midi, à partir de 13h00", lit-on dans le communiqué. Le lendemain, "les candidats admis du numéro 1.671 au numéro 2.171 passeront l’épreuve orale durant la matinée, à partir de 08h00, tandis que ceux numérotés de 2172 à 2675 la passeront l’après-midi, à partir de 13h00".

"Est déclaré admis au concours, après avoir passé les épreuves écrites et orale, tout candidat ayant obtenu une moyenne égale ou supérieure à 10/20", a souligné la même source, précisant que "les candidats recalés peuvent consulter leurs notes ainsi que la moyenne obtenue dans les cinq épreuves écrites via le site web de l’Ecole de formation des avocats (<http://efadz.com/capa2026>), en saisissant leur nom, prénom et date de naissance dans les cases prévues à cet effet".

LE VERDICT DU PRÉSIDENT DE CEUTA TOMBE COMME UN COUPERET

# «Le Maroc a démontré qu'il n'était pas un partenaire fiable »

**Les déclarations, hier, de Juan Jesus Vivas, président de Ceuta, marquent sans doute un tournant dans la crise de l'enclave espagnole, assaillie par plus de 70 000 Marocains en fin de semaine dernière. Dans un entretien accordé à El Pais, il ne prend plus de gants.**



«Le Maroc a démontré qu'il n'était pas un partenaire fiable», affirme-t-il, avant d'appeler Madrid et Bruxelles à exiger de Rabat le respect de la souveraineté espagnole, tout en insistant sur le fait que «Ceuta a subi une véritable atteinte à l'intégrité territoriale de l'Espagne». Les propos de Jesus Vivas ne sont pas ceux d'un responsable politique isolé, car ils traduisent un changement profond du climat en Espagne. Après plusieurs jours d'enquêtes, de reportages et de témoignages, une partie importante de la presse espagnole, des responsables politiques et de l'opinion publique ne voient plus dans les événements de Ceuta une simple crise migratoire. Pour beaucoup, il s'agit d'une opération de pression politique menée par Rabat en utilisant des dizaines de milliers de Marocains comme un vulgaire levier diplomatique. Les éditoriaux d'El Pais, les enquêtes d'El Espanol, les reportages d'ABC et d'El Mundo convergent vers une même lecture. Les migrants n'auraient pas été les acteurs de cette crise, mais son instrument.

## COMMUNICATION OU PRESTIDIGITATION ?

C'est précisément à ce moment que le pouvoir marocain, par le biais de son ministère de l'Intérieur, est sorti de son long silence. Une déclaration interminable qui prétend expliquer les événements sans répondre à la moindre des accusations formulées depuis plusieurs jours en Espagne. Pas un mot sur les révélations d'El Espanol qui cite des sources de la Guardia Civil affirmant avoir identifié parmi les migrants des agents des services de renseignement marocains déjà connus du contre-espionnage espagnol. Des agents missionnés pour faciliter le passage vers Ceuta. Pas un mot non plus sur les témoignages recueillis par la presse espagnole décrivant un laisser-faire, voire une participation des forces marocaines lors des franchissements. À la place, le premier flic du Maroc déroule une longue liste de prétextes. Les réseaux sociaux, les passeurs, la désinformation, les interprétations erronées de décisions judiciaires espagnoles... Autrement dit, tout

sauf la question qui dérange. Comment des dizaines de milliers de personnes ont-elles pu converger presque simultanément vers Ceuta sans que les autorités marocaines ne soient en mesure de les en empêcher, alors même qu'elles sont réputées pour la maîtrise de la trique ? Pire encore, Abdelouafi Laftit insiste, les sourcils froncés, en affirmant que «les autorités ont réagi dès les premières étapes» grâce à «une approche préventive globale». Une déclaration surréaliste qui laisse entendre que dans le cas contraire, tout le Maroc aurait franchi la frontière.

## QUAND ON VEUT FAIRE DIVERSION, ON ACCUSE L'ALGÉRIE

Parallèlement au discours du ministre marocain, un autre récit se met en place dans une partie de la presse marocaine réputée pour sa proximité avec le Makhzen. Très vite, celle-ci s'emploie à combler les nombreuses zones d'ombre du discours officiel en développant la thèse d'une campagne de rumeurs sur les réseaux sociaux autour de

l'arrêt de la Cour suprême espagnole limitant le renvoi immédiat des migrants parvenus à la nage sur les côtes espagnoles. En quelques heures, cette presse makhzéniste relaie et amplifie l'idée qu'une vaste opération de manipulation aurait été orchestrée depuis l'Algérie, la Tunisie et la France, sans pour autant apporter le moindre élément permettant d'étayer ces accusations.

L'objectif est clair, déplacer le débat. Alors que les médias espagnols s'interrogent sur les responsabilités des autorités marocaines, une partie de la presse marocaine désigne un ennemi extérieur. Les preuves avancées restent limitées à des analyses de trafic numérique et ne démontrent pas une implication des autorités des pays cités. Pourtant, cette narration est largement diffusée, comme si elle devait répondre aux accusations venues d'Espagne.

## UNE GUERRE HYBRIDE

Cette séquence illustre parfaitement ce que les spécialistes qualifient de guerre hybride, dont l'un des principaux terrains est la guerre informationnelle. La bataille se joue aussi sur les chiffres. Le ministère marocain évoque environ 40 000 personnes ayant tenté de rejoindre Ceuta et un bilan de 11 morts, tandis que les autorités espagnoles font état d'un nombre de migrants deux fois plus élevé et de 88 corps retrouvés. Mais la déclaration la plus déroutante dans le cadre de ce numéro de prestidigitacion, reste celle du ministre de l'Intérieur du Maroc qui affirme que «le Royaume demeurera un partenaire fiable et responsable». Une formule qui sonne comme une réponse à Juan Jesus Vivas et qui, au regard des faits, prend des allures de provocation.

CANICULE ET COUPURES D'ÉLECTRICITÉ EN TUNISIE :

# Le ministère de l'Agriculture renforce la vigilance pour protéger le cheptel

Entre la vague de chaleur, les perturbations électriques et la menace persistante de maladies animales, le secteur de l'élevage tunisien fait face à une période particulièrement sensible. Pour prévenir tout risque sanitaire et protéger le cheptel national, la Direction générale des services vétérinaires a décidé de renforcer la vigilance sur l'ensemble du territoire.

Relevant du ministère de l'Agriculture, des Ressources hydrauliques et de la Pêche, la Direction générale des services vétérinaires a ordonné une mobilisation générale de ses structures régionales. Cette mesure vise à intensifier la surveillance épidémiologique, à améliorer la réactivité des équipes et à préserver la sécurité sanitaire des produits d'origine animale.

## UNE VIGILANCE RENFORCÉE FACE AUX RISQUES SANITAIRES

Cette orientation a été annoncée lors de la réunion périodique des chefs de districts vétérinaires, tenue lundi.

La rencontre a permis d'évaluer la situation sanitaire du cheptel national, d'examiner les capacités d'intervention des équipes sur le terrain et de faire le point sur les menaces sanitaires susceptibles d'affecter les différentes filières d'élevage.

Face aux risques régionaux potentiels, la Direction générale des services vétérinaires a insisté sur le maintien d'un niveau d'alerte élevé afin de prévenir l'introduction ou la propagation de maladies animales émergentes et de zoonoses transmissibles à l'être humain.

## VAGUE DE CHALEUR ET COUPURES D'ÉLECTRICITÉ : LES ÉLEVAGES SOUS PRESSION

Les participants ont également examiné les conséquences de la vague de chaleur exceptionnelle et des coupures répétées d'électricité sur les exploitations d'élevage.

Ces perturbations peuvent notamment affecter l'aération des bâtiments, les systèmes d'abreuvement, les équipements de refroidissement ainsi que les conditions de conservation des aliments et des produits vétérinaires.

Pour limiter les pertes, les services vétérinaires régionaux et locaux poursuivent leurs interventions auprès des éleveurs. Leur mission consiste à fournir une assistance technique, à évaluer les dommages enregistrés et à proposer des solutions d'urgence adaptées à chaque filière.

Ces actions visent également à renforcer la capacité des professionnels à faire face aux épisodes climatiques extrêmes et aux défaillances techniques susceptibles de perturber la production.

## UNE GESTION STRICTE DES STOCKS DE VACCINS

La réunion a par ailleurs été consacrée à l'examen de l'état des réserves nationales de vaccins vétérinaires.

La Direction générale a appelé à une gestion rigoureuse de ces stocks stratégiques, en insistant sur le respect strict de la chaîne du froid et sur l'accélération de la distribution vers les diffé-

rentes régions.

L'objectif est d'éviter toute rupture d'approvisionnement et d'assurer la continuité des campagnes de vaccination, notamment dans les zones présentant un risque sanitaire élevé.

## PRÉPARATIFS DE LA CAMPAGNE D'AUTOMNE CONTRE LA RAGE

Les services vétérinaires ont également lancé les préparatifs de la campagne automnale de vaccination contre la rage.

Cette campagne devra accorder une attention particulière à l'amélioration du taux de couverture vaccinale et à la mobilisation des structures locales, des vétérinaires et des collectivités concernées.

Les préparatifs porteront aussi sur l'organisation des activités prévues à l'occasion de la Journée mondiale contre la rage, afin de sensibiliser davantage la population aux moyens de prévention et à l'importance de la vaccination des animaux.

## PRIORITÉ À LA PRÉVENTION ET À L'INTERVENTION RAPIDE

À l'issue de la réunion, le directeur général des services vétérinaires a salué les efforts déployés par les cadres et les techniciens mobilisés sur le terrain.

Il a rappelé que la situation actuelle exigeait une coordination étroite entre les structures centrales et régionales, ainsi qu'une approche proactive fondée sur la prévention, l'anticipation des risques et la rapidité des interventions.

## TRIPOLI (LIBYE) : Fermeture des hôtels pour infractions aux normes sanitaires et environnementales

La municipalité centrale de Tripoli a annoncé les raisons de la fermeture de plusieurs hôtels à la suite d'une vaste campagne d'inspection qui a mis au jour ce que les autorités ont qualifié de graves violations des normes sanitaires, environnementales et légales.

Dans un communiqué publié sur sa page Facebook officielle, la municipalité a indiqué que les inspections avaient révélé que plusieurs hôtels ne respectaient pas les normes minimales de santé publique et environnementales requises pour exercer leur activité. Les autorités ont signalé des conditions sanitaires déplorables, notamment l'accumulation de déchets et d'ordures, ce qui, selon elles, représente un risque pour la santé publique et l'environnement.

La municipalité a également indiqué que des équipes d'inspection avaient constaté des infractions liées à l'utilisation de certains établissements hôteliers. Selon le communiqué, plusieurs établissements auraient servi à héberger des migrants en situation irrégulière, ce qui a incité les autorités compétentes à engager des poursuites judiciaires immédiates contre les contrevenants.

La campagne d'inspection a été menée sous la supervision directe des membres du Conseil municipal et a mobilisé le Comité de surveillance de la municipalité, le Département de l'assainissement de l'environnement et la branche centrale de la Garde municipale de Tripoli. Plusieurs organismes de sécurité et de réglementation ont également participé à l'opération afin de garantir le respect des exigences sanitaires, environnementales et légales applicables.

Les autorités municipales ont indiqué que cette campagne s'inscrit dans le cadre d'efforts plus vastes visant à renforcer le contrôle des établissements commerciaux opérant dans la capitale et à garantir que les hôtels respectent les réglementations en matière de santé publique, de protection de l'environnement et de sécurité. Elles ont souligné que tout établissement ne respectant pas ces normes s'exposerait à des poursuites judiciaires conformément à la législation libyenne. La municipalité a réaffirmé son engagement à poursuivre les campagnes d'inspection à travers Tripoli, précisant que des opérations similaires cibleront d'autres hôtels et établissements commerciaux dans les semaines à venir. Les autorités ont souligné que la protection de la santé publique, l'amélioration des conditions environnementales et l'application de la loi demeurent des priorités essentielles.



## LES BANQUES DE SEMENCES

# Les semences : atouts de base de la sécurité alimentaire durable

Mohamed KHIATI (\*)

**Disons en prélude que partout dans le monde, les semences sont les intrants de base de la production agricole et alimentaire.**

Ce sont des atouts de première importance pour la pratique de toute culture herbacée, arboricole ou d'élevage. Elles renferment le potentiel génétique des espèces végétales et animales avec leur diversité grâce aux améliorations continues et aux processus de sélection réalisés au fil du temps et des générations. Pour les ressources phytogénétiques, les premiers cours d'agronomie ou de biologie (botanique) notent que dans le règne végétal, les semences constituent des essences biologiques qui fournissent des moyens vitaux à tous les habitants de la planète. Elles sont la matière première la plus importante pour le sélectionneur et l'intrant essentiel à l'agriculteur. A l'à-propos, une ressource biologique tel qu'entendu est "un matériel d'origine végétale, animale, microbienne ou autre, contenant des unités fonctionnelles de l'hérédité renfermant un matériel génétique à valeur réelle ou potentielle conservé soit « in situ », c'est à dire en banques ou en "ex situ", c'est à dire sur le terrain ou en collections. Dans le sillage de ces expressions, le second rapport de la FAO édité en 2010 sur l'état des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde souligne d'une manière explicite que « la diversité génétique des plantes que nous cultivons et consommons – et des espèces sauvages apparentées – pourrait disparaître à jamais, compromettant ainsi la sécurité alimentaire future, à moins que des efforts extraordinaires soient déployés non seulement pour préserver la biodiversité mais aussi pour l'utiliser [1].. En 2015, au moins 1750 banques de gènes existent à travers le monde dont 130 détiennent chacune plus de 10 000 entrées. Elles se situent essentiellement en Amérique du Nord, en Europe et en Australie. En Afrique, c'est en Ethiopie que se trouve la plus grande banque de gènes. Il est toutefois noté que sur les 7,4 millions d'échan-



tillons conservés dans le monde, les banques de gènes nationales conservent environ 6,6 millions [2].

Dans le fond de la question, ce sont les agriculteurs qui ont depuis toujours semé, récolté, sélectionné et c'est par la conservation et l'échange des semences qu'ils ont amélioré et diversifié leurs cultures et de leurs élevages par des géniteurs dans une optique de parvenir à une promotion économique et sociale jusqu'à parvenir à cette idée que « les semences et les variétés voyagent ». C'est dire que durant des siècles les fonctions : sélectionner et produire des semences étaient l'œuvre principale des agriculteurs qui ont produit, à travers le temps, des milliers de variétés et amélioré des races locales adaptées aux terroirs, au climat, aux besoins de l'humanité et aux modes d'agriculture.

Ces pratiques ancestrales de production et de conservation des semences sont aujourd'hui en péril par l'imposition de règles drastiques du fait de la séparation de l'activité « production » de celle de reproduction, tant qu'il est vrai que « pour avoir une bonne production, il faut avoir de bonnes semences ». Or, les prix et la disponibilité limitent souvent l'accès des agriculteurs à des semences de qualité les obligeant au recours au secteur informel pour les trouver et les stocker d'une année à l'autre au moment où leur commerce n'est pas toujours adapté aux petits agriculteurs surtout. Cela se répercute sur les taux de collecte notamment pour les céréales, les produits les plus cultivés dans le monde. D'autre part, les semences de ferme, de jardins ou usitées par des ménages dans le cadre de l'agriculture familiale sont des collections qui s'apparentent à des banques de semences. Or et dans le fond, il nécessaire de se doter d'une

banque de semences institutionnelle pour conserver et protéger le patrimoine génétique et biologique et mieux encore avoir un grand laboratoire de ressources phytogénétiques de haute gamme qui abriterait la banque de semences, revêt un grand intérêt. Il faut souligner qu'un énorme travail a été entrepris à ce sujet par l'institut national de recherche agronomique d'Algérie depuis quelques années qui appelle parachèvement. Il va sans dire que la sélection permet la création de variétés nouvelles et l'adaptation des plantes cultivées aux nouvelles conditions agro-pédologiques en leur offrant plus de résilience aux diverses menaces du milieu (santé et stress environnementaux). Mais le constat majeur fait est que la diversité génétique qui peut représenter la clé de la durabilité de l'agriculture ne cesse de régresser continuellement. Cette tendance à l'érosion est plus rapide qu'à n'importe quelle époque mettant ainsi en péril l'agriculture et l'alimentation. La FAO estime que depuis le début du siècle 75% de la diversité des plantes cultivées ont été perdues [3], suite à des facteurs liés en grande partie à la surexploitation, au défrichement, aux incendies, aux sécheresses récurrentes et à quelques autres facteurs encore, mais la principale raison de l'érosion génétique est la perte des variétés traditionnelles par l'introduction de nouvelles variétés à haut rendement cultivées sur de vastes superficies détenues par des firmes semencières internationales.

#### • La guerre des semences :

A l'heure actuelle, comme dans le temps, on assiste à une guerre de semences qui ne dit pas son nom qui tient essentiellement à la mainmise des agro-industries sur le monde agricole dont une dizaine de firmes mul-

tinacionales contrôlent déjà 74% du marché mondial des semences [4], lesquelles firmes procèdent à l'extension des industries semencières pour l'amélioration des plantes notamment à travers des hybrides en éliminant ainsi et de facto, les semences produites annuellement par les agriculteurs, sachant toutefois que l'hybride étant stérile et ne donne qu'une seule génération prolifique ; ce qui conduit les agriculteurs à racheter leurs semences s'ils veulent obtenir des rendements équivalents. Cet hybride a donc et souvent remplacé totalement certaines variétés notamment les variétés locales adaptées. Il en découle que l'agriculture intensive s'est construite surtout autour des hybrides. Si nombre de variétés ont permis une augmentation significative des rendements, il n'en demeure pas moins que les agriculteurs en paient, un lourd tribut : dépendance des semenciers, dépendance du choix des variétés et dépendance économique étant donné que les prix sont fixés par les semenciers. Ces semences déjà coûteuses nécessitent en plus irrigation, engrais, pesticides et donc des intrants qui fragilisent encore plus les agriculteurs qui deviennent dépendants d'une industrie qui outre l'achat des semences, sont astreints à l'achat des produits chimiques qui vont avec. Par ailleurs, il est souvent mis en place un catalogue officiel des semences et de variétés qui en fait constituent l'autre arme contre les semences de fermes, c'est-à-dire les semences issues des semences sélectionnées et multipliées sur champs. Ainsi, pour l'inscrire, la variété proposée doit répondre aux critères de distinction d'homogénéité (les individus au sein d'une même variété doivent être identiques sur le plan génétique) et de stabilité (il faut mettre sur le marché chaque année des individus

conformes à la description d'origine). Enfin pour les espèces de grande culture s'ajoute l'amélioration de la valeur agronomique et technologique (le rendement doit être supérieur aux variétés déjà inscrites). Ces critères exigés pour l'inscription au catalogue sont inapplicables aux variétés traditionnelles (les variétés dites « population ») en raison de leur forte variété génétique. Les semences de fermes privées ainsi de l'accès au catalogue officiel, donc de commercialisation sont en danger de disparition. D'autre part et dans les milieux scientifiques, le traitement des ressources génétiques dans les "banques de gènes" et les « banques de semences » relève beaucoup plus des centres de recherche-développement à travers des processus et des procédés de biotechnologies exigeants des personnels hautement qualifiés dont la gestion relève soit du domaine de l'institutionnel (structures relevant de l'Etat) ou du domaine des savoirs traditionnels et locaux par collecte de semences au niveau des fermes.

#### • Des ressources génétiques en Algérie :

Tout d'abord, faut-il rappeler qu'en 2010 fut ratifié le protocole de Nagoya (Japon) sur l'accès aux ressources génétiques ayant entré en vigueur en 2014.

Il est venu compléter les dispositions de la Convention sur la diversité biologique relative à l'accès et au partage des avantages des bio-ressources. Cet accord, pour rappel vise la création d'un cadre mondial pour l'élaboration d'instruments facilitant l'accès aux ressources génétiques et le partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation. L'Algérie avait effectivement signé sans ratifier, à l'époque, le Protocole de Nagoya sur « L'accès aux ressources génétiques et le Partage juste et équitable des avantages qui découlent de leur utilisation (APA) » en février 2011 sans se doter au préalable de moyens de surveillance et de protection de son patrimoine génétique agricole qui fait d'ailleurs l'objet de grandes convoitises. Par ailleurs, une loi 14-07 sur les ressources biologiques par le biais de dispositions pertinentes concernant l'APA a été promulguée le 9 août 2014 et qui prend en charge la dimension des ressources génétiques. Dans ce cadre, un projet de coopération avec le PNUD fut inscrit à l'indicatif du secteur agricole en 2015, intitulé « Elaboration d'une stratégie nationale et d'un cadre juridique et institutionnel sur l'accès aux ressources génétiques et le partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation et des connaissances traditionnelles en ligne avec la convention sur la diversité biologique et son protocole de Nagoya ».

Suite en page 9



## Suite de la page 8

Sur le plan de la diversité biologique, faut-il souligner que le pays, par l'immensité de son territoire, de sa position géographique et la structure de ses étages bioclimatiques présente un large cortège floristique constitué par des ressources phytogénétiques dont la richesse est inestimable pour la diversification et l'amélioration de la production agricole. En effet, la flore en Algérie est représentée par 3139 espèces [5]. Ce nombre a été récemment revu à la hausse estimé autour de 4000 espèces [6], dont environ 1000 espèces ont des vertus médicinales et 60 autres seraient encore inconnues. Alors que près de 700 espèces sont endémiques et 226 espèces sont menacées d'extinction et bénéficient d'une protection légale (décret n° 93-285 du 23 novembre 1993) [7]. Dans un tel contexte, la conservation in situ des ressources phytogénétiques par le biais d'une banque de gènes, de ressources phytogénétiques ou encore de banques de semences demeure le moyen incontournable pour la sauvegarde de la diversité biologique en Algérie. Cela est d'autant plus justifié devant l'érosion génétique de plus en plus accélérée et les pertes des taxons cultivées qui avoisinent selon les estimations, en moyenne 59%. Le grand nombre d'espèces végétales rares ou endémiques existant appelle à des solutions idoines de leur sauvegarde et préservation. L'établissement d'un réseau de banques de semences pourrait fournir la solution la plus pratique à ce problème. Des plantes autrefois communes sont aujourd'hui en voie d'extinction voire de disparition. Ce qui impose la mise en place d'une approche de conservation de leurs semences in situ dans des banques en complément à la conservation des espèces végétales au sein de leurs habitats naturels. Plusieurs impératifs militent pour cette option stratégique. Tout d'abord, la conservation du patrimoine végétal du pays en tant que « Hot-spot » de biodiversité y compris, exige la dotation d'une banque de semences compte tenu des impératifs de préservation de cette richesse au profit des générations futures, de conserver et de promouvoir ce patrimoine biologique (Espèces, cultivars, écotypes et populations végétales) qui est le produit d'une adaptation millénaire à la diversité des écosystèmes et des pratiques agricoles et des savoir-faire séculaires portés par les agriculteurs (savoirs locaux). Au titre de la conservation de la matière première pour le développement de l'industrie des semences, la mise en place d'une industrie semencière nationale est un impératif de sécurité alimentaire qui doit passer par la conservation et la connaissance des variétés adaptées aux marchés et aux conditions agropédoclimatiques. La banque des ressources est en dernière instance, le réservoir des « matières premières » nécessaires pour alimenter les programmes de création variétale et de production des semences en Algérie. Il est utile de rappeler que l'Algérie reste, pour un certain nombre de filières de production dépendante des marchés extérieurs quant à son approvisionnement en semences et plants. Ces importations parfois sommaires et irré-



fléchies faites par certaines firmes et agences spécialisées pourraient induire des changements en ce sens qu'elles seraient à l'origine de l'introduction de modèles techniques intensifs souvent inadaptés aux conditions locales menant à l'éradication de certaines variétés ou populations anciennement cultivées, adaptées à nos agro-systèmes, mais marginalisées par le « marché national ». A ce titre, la mise en place d'une banque de ressources génétiques est de nature à contribuer au renforcement, à la sécurisation et à la diversification de l'assise biologique de l'industrie nationale des semences. Elle pourrait constituer une opportunité pour l'institution d'un tissu d'entreprises de type PME et TPE dédiées à la multiplication, à la production et à la reproduction des semences et à l'industrie des plantes aromatiques et médicinales pour lesquelles l'Algérie dispose d'un potentiel économique indéniable (huiles essentielles, biomolécules pour l'industrie phytopharmaceutique et additifs d'industries alimentaires). Ce sont là autant d'opportunités pour la création de nouvelles chaînes de valeurs pour la promotion et le développement de certains agro-systèmes dans les zones de montagnes, des régions sahariennes, steppiques et espaces forestiers. En matière des changements globaux, les dérèglements climatiques et les échanges commerciaux à l'échelle internationale avec leurs corollaires : l'émergence de nouvelles sources de stress biotiques et des maladies transfrontalières demeurent un autre défi pour l'agriculture. La conservation de la biodiversité y compris des génotypes sauvages apparentés porteurs de gènes de résistance aux divers bio-agresseurs, s'impose pour assurer le développement des programmes d'amélioration génétique et de création variétale dans à moyen et long termes. Au titre de la recherche-développement, la banque de semences constitue l'outil d'encadrement et d'appui aux centres concernés en termes de fourniture et de partage réglementés des matériaux biologiques conservés, dans l'optique de promouvoir une recherche agronomique impliquant la valorisation de la biodiversité surtout à travers les biotechnologies dont elle constitue la matière première. Il reste par ailleurs et bien entendu que parmi les bonnes pratiques agricoles « good agricul-

tural practices », l'usage des semences locales est de grande utilité dans la mesure où elles présentent de nombreux enjeux :

➤ D'abord, elles sont plus adaptées au contexte agropédoclimatique de l'ensemble du territoire et surtout des terroirs ; puis, elles se cultivent facilement et nécessitent peu d'apport et ont un meilleur rendement et offre à l'agriculteur une autonomie de semences car il peut les produire lui-même

➤ Elles sont intégrées dans nos traditions culinaires, médicinales et font partie d'un patrimoine immatériel de savoir-faire local autour des graines et des semences utilisées souvent depuis des générations et de ce fait, leurs performances et leurs pratiques sont connues

Cet héritage séculaire, cette ressource génétique est aujourd'hui largement menacée par l'introduction massive de semences importées, le plus souvent hybrides offrant un meilleur rendement que les agriculteurs utilisent dans presque l'ensemble des cultures maraîchères et arboricoles. Dans ce contexte, un cadre réglementaire très rigoureux quant à l'importation des semences et plants doit être - s'il n'existe pas - établi pour sauvegarder nos ressources biologiques de toute hétérogénéité.

#### • La banque de semence :

Conscients du fait que la souveraineté alimentaire du pays passe nécessairement par l'organisation de ses structures de base et la construction d'édifices permettant la sauvegarde de ses multiples richesses naturelles notamment celles liées au patrimoine biologique de surcroît diversifié et tout particulièrement celui d'assurer la pérennité des ressources phytogénétiques et animales pour le présent et l'avenir des générations, les pouvoirs publics se sont penchés sérieusement ces trois dernières années à la mise en place d'une banque de semences qui devra constituer le soubassement de la conservation et de la protection des biotypes végétaux et animaux. Dans le sillage, il est important de souligner que le traitement des ressources génétiques dans les "banques de gènes ou de semences relève de la recherche-développement par des processus et des procédés de biotechnologies exigeant des personnels hautement spécialisés dont la gestion relève soit du domaine de l'institutionnel (structures relevant de l'Etat) ou du domaine des savoirs traditionnels et locaux par la collecte de semences au niveau des fermes dans une optique de conserver et protéger le patrimoine génétique du pays et mieux encore d'avoir un grand laboratoire de ressources phytogénétiques de haute gamme qui abriterait la banque de semences. Pour ce faire, il est à rappeler qu'une banque nationale de semences fut inaugurée le 11 août 2022, au niveau du CNCC (Centre national de contrôle et certification des semences et plants) qui s'inscrit dans le cadre des efforts déployés par l'Etat en matière de renforcement de la sécurité alimentaire durable du pays. Elle constituera de ce fait, une base pour la plateforme nationale des ressources génétiques agricoles et alimentaires et un appui à la promotion de la production locale des semences par la conservation des souches locales végétales cultivées, forestières et animales, en dehors de

leur milieu naturel habituel (ex-situ) et de les protéger de toute éventuelle disparition ou extinction. Telle que présentée, ladite banque de semences a une capacité de stockage pouvant atteindre 6000 souches végétales et 20 cuves de souches animales et atteindra 80.000 unités si elle est soutenue par la création d'autres banques [8]. Elle contient quelques 4015 entrées » [9] pour les graines des céréales, des protéagineux, oléagineux, des arbres forestiers, des plantes aromatiques et médicinales, en sus des races animales d'élevage. Il est à mentionner que depuis l'institution de la banque, il est recensé 24 481 entrées dont 1777 entrées d'espèces végétales de divers types de céréales, de légumineuses alimentaires, de plantes fourrages, pastorales, forestières et de PAM (plantes aromatiques et médicinales) et 22 704 entrées d'espèces animales (ovins, caprins, bovins et équins), (MADR, 2024). Dans un tel contexte, les spécialistes sont appelés à s'impliquer davantage et activement dans l'élaboration d'un plan d'action suffisamment étudié pour que la mission de production et de protection des semences et des ressources génétiques et biologiques soit couronnée de succès compte tenu du caractère stratégique de la mise en place de la banque de semences. Il est cependant à noter que le retard cumulé dans ce domaine est récupérable, pourvu que des moyens, humains et matériels, nécessaires au bon fonctionnement de cette banque, soient consentis. A cet effet, il est important de recenser tout le patrimoine génétique agricole végétal et animal dans toutes les régions du pays en associant les agriculteurs, les éleveurs et les acteurs institutionnels à cette opération d'envergure. Aujourd'hui, personne ne peut disconvenir que la protection du patrimoine génétique et des ressources biologiques (végétales et animales) pour assurer la durabilité des systèmes agraires et la résilience des systèmes alimentaires dans le pays, revêtent une importance cruciale tant qu'ils constituent le fondement du développement agricole et tout particulièrement en cette ère marquée par les changements climatiques et les diverses crises géopolitiques. C'est dire enfin que la souveraineté alimentaire est aussi une question de sauvegarde et de protection des ressources biologiques que recèle le pays dont la banque de semences en constitue l'atout de grande importance base pour garantir la sécurité alimentaire durable pour les générations présentes et futures.

**Mohamed KHLATI,**  
Docteur et Expert Agronome  
Khlame61@yahoo.fr

#### Références bibliographiques :

- [1]. FAO second rapport sur l'état des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde, 2010. <https://www.fao.org/plant-treaty/news/news-detail/fr/c/341563/>
- [2]. FAO. Op-cit.
- [3]. FAO. <https://www.google.com/search?>
- [4]. La guerre des semences. J. Thévenot. <https://ecologie58.blog4ever.com/la-guerre-des-semences-1.Nature-et-environnement-en-Vieville>
- [5]. Quezel et Santa, (1962). Nouvelle flore d'Algérie et des régions sahariennes méridionales. Ed. CNRS, Paris-1165 p.
- [6]. Dobignard et Chatelain (2010-2013) In Yahi-Guenafdi. N (2018). Note introductive. Actes du congrès national sur les ressources phytogénétiques en Algérie : évaluation, valorisation et conservation. Issolah R. (ed.) et Abbas K. (ed.). INRAA (Alger), les 22, 23 et 24 Octobre 2018. 200 p.
- [7]. Abdelguerfi et al (2009). Quatrième rapport national sur la mise en œuvre de la convention sur la diversité au niveau national. MATET-FEM-PNUD.
- [8] APS du 11 Aout 2022. <https://www.aps.dz/economie/143707-benabderrahmane-met-en-exergue-le-role-de-la-banque-nationale-des-semences-dans-le-renforcement-de-la-securite-alimentaire-du-pays>
- [9]. Communication du Ministre de l'Agriculture et du développement rural lors de la journée parlementaire organisée à l'APN, le 8 mai 2023, sous le thème «Le rôle de la banque de semences dans la réalisation de l'autosuffisance et de la sécurité alimentaire durable».



## L'EXPRESSION

LE THERMALISME, UNE TRADITION DE PLUS DE 2 000 ANS

# Lancement des initiatives pour moderniser les infrastructures

**Longtemps ancré dans les traditions populaires, le thermalisme connaît aujourd'hui un regain d'intérêt dans plusieurs villes de l'Ouest algérien.**



De Hammam Bouhadjar à Hammam Bouhanifia, en passant par les stations de la région d'Oran et de Sidi Bel Abbès, ce patrimoine naturel et culturel se positionne progressivement comme un levier stratégique pour diversifier l'offre touristique nationale et attirer une clientèle en quête de bien-être, de détente et de soins thérapeutiques.

Dans un contexte marqué par la volonté des pouvoirs publics de relancer le tourisme intérieur et de réduire la dépendance aux destinations étrangères, les stations thermales de l'Ouest apparaissent comme une alternative crédible et accessible. Elles offrent une combinaison rare entre soins naturels, climat favorable et richesse paysagère. Les

eaux thermales, réputées pour leurs propriétés curatives, sont particulièrement indiquées dans le traitement des affections rhumatismales, dermatologiques et respiratoires, ce qui attire chaque année des milliers de curistes venus de différentes régions du pays. Les autorités locales, en coordination avec les acteurs du secteur, multiplient les initiatives visant à moderniser ces infrastructures. Plusieurs établissements ont bénéficié de programmes de réhabilitation, avec l'introduction d'équipements modernes et l'amélioration des conditions d'accueil. L'objectif est de hisser ces stations aux standards internationaux tout en préservant leur authenticité. Dans cer-

taines localités, des projets intégrant hébergement hôtelier, espaces de remise en forme et services médicaux spécialisés sont en cours de développement, témoignant d'une volonté d'inscrire le thermalisme dans une logique économique durable. Mais au-delà de leur dimension économique et sanitaire, les hammams occupent une place profondément enracinée dans la culture algérienne. Leur existence remonte à plusieurs siècles, bien avant l'émergence des structures modernes de thermalisme. Ils ont toujours constitué des lieux de vie essentiels, mêlant hygiène, convivialité et rites sociaux. Dans les villes comme dans les villages, le hammam est un espace de ren-

contre et d'échange, où se transmettent des savoir-faire et des traditions ancestrales. Ces établissements jouent également un rôle central dans les pratiques sociales liées aux grandes étapes de la vie. Les rituels du hammam accompagnent souvent les cérémonies de mariage, notamment avec la traditionnelle « sortie de la mariée », ainsi que les préparatifs des fêtes religieuses ou encore les soins post-nataux. Cette dimension immatérielle renforce l'identité culturelle du thermalisme algérien et lui confère une singularité que peu de destinations peuvent revendiquer. Dans l'Ouest du pays, cette richesse culturelle se conjugue avec un potentiel naturel encore largement sous-exploité. Les sites thermaux, souvent situés dans des zones montagneuses ou rurales, offrent des paysages propices au tourisme de nature et de détente. Toutefois, leur accessibilité demeure parfois limitée, ce qui constitue un frein à leur développement. Les professionnels du secteur insistent ainsi sur la nécessité d'améliorer les infrastructures routières et les services de transport afin de faciliter l'accès aux curistes et aux touristes. Par ailleurs, la formation du personnel et la qualité des prestations restent des

enjeux majeurs. Le développement d'un tourisme thermal compétitif passe par la professionnalisation des acteurs et l'adoption de standards de qualité adaptés aux attentes des visiteurs. À cela s'ajoute la nécessité de renforcer la promotion de ces destinations, encore insuffisamment valorisées à l'échelle nationale et internationale. Dans cette optique, plusieurs experts plaident pour une intégration du thermalisme dans une stratégie touristique globale, associant culture, santé et écotourisme. L'Ouest algérien, avec sa diversité géographique et son patrimoine riche, dispose de tous les atouts pour devenir un pôle d'excellence dans ce domaine. À la croisée du passé et de la modernité, les hammams algériens continuent ainsi de raconter une histoire vivante, celle d'un héritage profondément ancré dans les pratiques sociales et culturelles. Aujourd'hui, cet héritage retrouve une nouvelle dynamique, porté par les mutations du secteur touristique et les aspirations croissantes des citoyens à un mieux être. Le thermalisme, loin d'être une simple activité traditionnelle, s'impose désormais comme un vecteur de développement territorial et un symbole de la valorisation du patrimoine national.

## HORIZONS

ÊTRE JEUNE ALGÉRIEN EN 2026 :

## Une fierté qui se chante, se vit et se revendique

L'hymne nationale, Kassaman, scandé avec ferveur, « Les Algériens » crié comme un signe d'identification ostentatoire, « One two three Viva l'Algérie » chanté avec force et fierté pour clamer l'amour du pays sous tous les cieux et dans tous les stades de la planète.

## PATRIOTISME

Pour d'aucuns ce sont là des chants que les supporters algériens s'évertuent à crier à gorge déployée dans les enceintes sportives, mais pour beaucoup ce sont surtout et avant tout une manière que les jeunes nés bien après l'indépendance de l'Algérie ont composé pour dire au monde que nous sommes Algériens et fiers d'appartenir à ce pays pour lequel des millions de martyrs ont consenti des sacrifices dont celui de la vie pour que les générations futures vivent en toute souveraineté.

Il est souvent reproché aux jeunes de ne pas aimer leur pays et tout au plus de ne pas estimer à sa juste valeur le fait d'y vivre alors que leurs grands-parents ont vécu sous le joug du colonialisme. Pourtant si effectivement les jeunes en général ne manquent pas de faire montre d'une certaine impatience face à certains manquements, force est de dire que leur patriotisme n'a jamais fait défaut et qu'ils le montrent au reste du monde à chaque occasion.

## « LE LINGE SALE SE LAVE EN FAMILLE »

Un diplomate occidental en poste avait, lors d'une rencontre avec la presse, tenu à relever cet attachement que les Algériens ont pour leur pays, prouvé dira-t-il à l'occasion des matchs de l'équipe nationale. « Je n'ai, avait-il déclaré, rarement vu cela ». Un témoignage qui renseigne sur cette fierté d'appartenir à ce pays, l'Algérie, exhibée comme un trophée par le jeunes et les moins jeunes, qui n'acceptent jamais que la critique de tout ce qui est algérien provienne d'un étranger.

« Le linge sale se lave en famille », affirme l'expression que le Algériens se sont appropriés. Les réactions sur les réseaux sociaux aux attaques portées contre l'Algérie, ses symboles ou quiconque sont révélatrices. Preuve en est la campagne menée suite à l'agression à Boston du jeune algérien Wassim par des supporters marocains. Le soutien apporté à sa famille par des milliers d'internautes et les Algériens présents aux Etats Unis est révélateur. Il démontre que quelque soit l'endroit où l'Algérien se trouve, une sorte de cordon ombilical continue à le lier aux autres Algériens qui se trouvent sur le sol algérien ou ailleurs dans le monde. Et c'est cela qui fait qu'être algérien aujourd'hui ne se résume pas à porter une nationalité inscrite sur un passe-

port, à vivre en Algérie ou à l'étranger.

## SOLIDARITÉ ET HOSPITALITÉ

Pour toutes les jeunes générations, être Algérien c'est avant tout appartenir à une nation forgée par les sacrifices des aînés. La volonté des jeunes de la diaspora de contribuer au développement de la mère patrie, refusant pour certains de répondre aux appels des sirènes, est significative de cet attachement viscéral envers le pays de leurs parents. Ils n'ont jamais renié leurs origines, même si leurs rapports, tout comme celui de ceux qui vivent en Algérie est différents de celui de leurs parents ou grands-parents. Un attachement qui s'exprime seulement autrement. Chacun à sa manière.

Pour certains, c'est par cette envie de donner à l'Algérie un rayonnement dans tous les domaines, de hisser le drapeau national et de faire retentir Kassaman et d'autres, c'est de le rappeler en criant haut et fort « One Two Three Viva l'Algérie » devant toutes les caméras du monde. Être Algérien, c'est aussi de porter le flambeau et de perpétuer toutes les valeurs qui font la richesse et l'aura du pays depuis des générations. Toutes les personnes étrangères qui ont été au contact des Algériens, et notamment des jeunes, ne manquent jamais de s'extasier sur la solidarité et l'hospitalité dont ils font montre à leur égard, sans attendre de contreparties.

UNE PAGE Tournée  
RÉSOLUMENT VERS L'AVENIR

Des jeunes qui se sont construits malgré l'adversité et qui ont façonné leur identité en hommage aux martyrs. Être Algérien, et l'affirmer en toute occasion, c'est la preuve aussi que la nouvelle génération croit en son avenir et en celui de son pays. Elle refuse d'être stigmatisée. Les jeunes dont l'algérianité est revendiquée refusent de se laisser aller, car ils sont conscients que leur destin ne peut être dissocié de celui de leur pays. Ils sont son avenir et ils ont la charge de le tracer avec leurs talents et leurs compétences dont l'éclosion est encouragée par l'Etat à la faveur de la stratégie mise en place.

Les jeunes qui rappellent qu'ils sont algériens ont, cette opportunité qui leur est offerte d'écrire une nouvelle page de l'histoire nationale, leur page tout comme leurs aînés qui ont contribué à son indépendance. Une page tournée résolument vers l'avenir. Car si les générations d'hier ont conquis la liberté, celles d'aujourd'hui ont la responsabilité de lui donner tout son sens en bâtissant une Algérie plus forte, plus innovante, plus solidaire et plus prospère. Voilà, sans doute, ce que signifie être Algérien en 2026. C'est à l'aune de cette lecture que « One Two Three Viva l'Algérie » et que le cri de ralliement « les Algériens » prennent tout leur sens.



LES ENFANTS ET ÉTUDIANTS PALESTINIENS PRIVÉS D'ÉCOLE SOUS LES BOMBES

# À Gaza, la rentrée scolaire n'existe plus

**À Gaza, la rentrée scolaire n'existe plus. Il n'y a ni cartables, ni cours, ni campus.**

Il n'y a que des ruines. Après deux ans de guerre génocidaire menée par l'occupation israélienne contre la population gazaouie, l'ensemble des infrastructures éducatives de l'enclave ont été détruites ou rendues inutilisables. Écoles primaires, collèges, lycées, universités : rien n'a été épargné. Des centaines de milliers d'enfants et de jeunes étudiants palestiniens se retrouvent aujourd'hui privés du droit le plus fondamental après celui de vivre : le droit d'apprendre.

## UN SYSTÈME ÉDUCATIF RAYÉ DE LA CARTE

Avant octobre 2023, Gaza comptait plus de 650 écoles et 12 universités. Aujourd'hui, selon les organisations humanitaires sur place, plus de 80% des établissements scolaires ont été directement touchés par les bombardements. Les autres servent d'abris de fortune pour les familles déplacées. Les universités d'Al-Azhar, d'Al-Aqsa, Islamique de Gaza, ou encore l'Université de Palestine ont été réduites en gravats. Les laboratoires, les bibliothèques, les salles informatiques, les archives de recherche : des décennies de savoir partis en fumée. Pour les enfants de 6 à 12 ans, cela signifie une deuxième année blanche consécutive. Pour les lycéens, c'est le bac qui s'éloigne. Pour les étudiants en médecine, en ingénierie, en droit, c'est l'avenir professionnel qui s'effondre. Une étudiante de 20 ans de l'Université Islamique raconte : "Nous étudions sous les tentes quand il y avait une accalmie. Maintenant même les tentes sont bombardées. Je ne sais pas si je pourrai un jour terminer mon diplôme". L'UNICEF estime que plus de 625.000 enfants à Gaza sont privés d'éducation depuis le début de la guerre. Un chiffre qui représente la quasi-totalité de la population scolaire de l'enclave. Privés d'écoles, ils sont aussi privés de repas scolaires, de soutien psychologique, d'espaces protégés. Beaucoup errent dans les camps, d'autres travaillent pour aider leurs familles.

## EN CISJORDANIE, L'ÉCOLE DE QALANDIYA MENACÉE DE FERMETURE

Si à Gaza l'éducation est détruite par les bombes, en Cisjordanie occupée elle est étranglée par les saisies et les fermetures administratives. Le Collège de formation de Qalandiya, géré par l'UNRWA, en est l'exemple le plus frappant.

Lors d'une rencontre par Zoom avec des journalistes, le directeur des affaires de l'UNRWA en Cisjordanie, Roland Frederic, a tiré la sonnette d'alarme : toute fermeture illégale du Collège de formation de Qalandiya ou sa saisie par les



autorités d'occupation israéliennes priverait les réfugiés palestiniens des services de base d'éducation et de formation professionnelle offerts par l'Agence, en vertu de son mandat émis par l'Assemblée générale des Nations Unies.

"Le Collège de formation de Qalandiya est le premier institut professionnel créé par l'UNRWA il y a plus de 70 ans", rappelle Roland Frederic. "Il a formé des milliers de réfugiés palestiniens qui se sont engagés sur les marchés du travail locaux et régionaux. C'est une installation des Nations Unies jouissant des privilèges et immunités garantis par le droit international". Chaque année, le collège accueille des centaines d'étudiants réfugiés palestiniens âgés de 15 à 19 ans, venus de toute la Cisjordanie. Il offre une éducation professionnelle gratuite dans des domaines techniques : électricité, mécanique, informatique, dessin industriel. Pour des jeunes vivant dans des camps et des conditions socio-économiques extrêmement difficiles, c'est souvent la seule passerelle vers un emploi.

Or, depuis des mois, l'établissement fait face à des menaces continues de fermeture et de saisie. L'UNRWA dénonce des intrusions répétées des forces d'occupation. Depuis le début de l'année, le collège a été pris d'assaut à cinq reprises : le 18 février, le 11 mai, le 30 juin, et plus récemment le 27 juillet. Lors de cette dernière incursion, les forces d'occupation, accompagnées de la police et de responsables de la municipalité de Jérusalem occupée, ont encerclé le campus. Environ 80 étudiants qui participaient à des activités de formation ont été retenus à l'intérieur, avec 45 membres du personnel. Personne n'a eu le droit de sortir. Aucun document officiel, aucune notification légale ne leur a été remise.

"Entrer dans une installation de l'ONU sans autorisation préalable constitue une violation de la Convention sur les privilèges et immunités des Nations Unies", insiste Roland Frederic. Pour l'UNRWA, l'objectif est clair : vider le collège de ses étudiants et s'emparer de ses bâtiments.

## LE DROIT À L'ÉDUCATION, PREMIÈRE VICTIME

La souffrance des enfants et

étudiants palestiniens dépasse la simple destruction de murs. C'est une attaque contre l'avenir d'un peuple.

À Gaza, les psychologues parlent de "génération traumatique". Comment se concentrer sur une équation quand on a dormi dans la peur des bombardements ? Comment rêver d'université quand on cherche de l'eau potable ? Les enfants grandissent avec le bruit des drones au lieu du bruit des cours de récréation.

Les enseignants, eux aussi, sont touchés. Plus de 200 personnels de l'éducation ont été tués à Gaza depuis octobre 2023. Des milliers d'autres sont déplacés. Les manuels scolaires ont brûlé. La connexion internet, indispensable pour tout apprentissage à distance, est quasi inexistante.

En Cisjordanie, la pression est différente mais tout aussi destructrice. Les incursions militaires dans les écoles, les arrestations d'étudiants, les points de contrôle qui empêchent d'arriver à l'heure en cours, les démolitions d'écoles bédouines : l'occupation vise à rendre l'éducation impossible au quotidien.

La fermeture de Qalandiya aurait un effet domino. Sans formation professionnelle, des milliers de jeunes réfugiés se retrouveront sans qualification, sans perspective, dans des camps déjà frappés par un chômage massif.

## UN CRIME CONTRE L'AVENIR

Le droit international est pourtant clair. La Convention relative aux droits de l'enfant et les Conventions de Genève protègent les établissements scolaires en temps de conflit. Ils doivent être des "zones de paix". Les écoles et universités ne sont pas des cibles militaires.

Les experts des Nations Unies qualifient ce qui se passe à Gaza de "scholasticide" : la destruction systématique du système éducatif d'un peuple. En Cisjordanie, les menaces contre Qalandiya s'inscrivent dans la même logique : empêcher les Palestiniens de se former, de se qualifier, de construire leur autonomie.

L'UNRWA, malgré le manque de financement et les campagnes de délégitimation, continue de faire fonctionner 700 écoles dans la région. Mais l'agence prévient : sans protec-

tion, sans respect de son mandat, elle ne pourra pas continuer.

## "NOUS VOULONS JUSTE ÉTUDIER"

Dans les tentes de Rafah, une fillette de 10 ans serre un cahier à moitié brûlé. "Je veux retourner à l'école". À Qalandiya, un jeune de 17 ans en formation d'électricien dit : "Si on ferme le collège, on nous ferme la seule porte de sortie".

Ces voix portent la même demande. Pas d'armes, pas de vengeance. Juste le droit d'apprendre.

La communauté internationale ne peut rester silencieuse. Protéger les écoles, garantir l'accès à l'éducation, faire pression pour la réouverture des universités à Gaza et pour le respect des immunités de l'UNRWA à Qalandiya sont des urgences humanitaires.

Car priver un enfant d'école, c'est préparer la prochaine guerre. Permettre à un étudiant de se former, c'est préparer la paix.

Aujourd'hui, en Palestine occupée, deux millions d'enfants et de jeunes paient le prix le plus lourd : celui de leur avenir volé. Tant que les bombes tomberont sur les salles de classe et que les bulldozers menaceront les collèges, la souffrance ne cessera pas. L'éducation, elle, est la seule arme que les Palestiniens réclament pour se reconstruire.

## MUSTAFA : CE QUE NOTRE PEUPLE SUBIT À GAZA EST DÙ À DES MOTIVATIONS POLITIQUES ISRAËLIENNES MALVEILLANTES

Le Premier ministre Mohamed Mustafa a ouvert mardi, la 121e session hebdomadaire du Conseil des ministres par un discours sur l'évolution de la situation politique et économique, affirmant que ce que subissent les Palestiniens, en particulier dans la bande de Gaza, provient principalement de motifs politiques israéliens malveillants visant le projet national palestinien et ses institutions.

Mostafa a déclaré que la crise économique et financière et le manque de liquidité et la limitation de la fourniture de certains services de base n'étaient pas une crise passagère, mais qu'elle s'inscrivait dans un contexte stratégique et politique tendu visant à saper le travail des institutions nationales et à les affaiblir, jusqu'à créer un état de chaos et d'anarchie.

Il a suivi : "Dans le même contexte, nous assistons à des tentatives continues de la part de l'autre partie de déstabiliser la représentation politique palestinienne officielle et de continuer à violer les accords internationaux signés, dans le but de se débarrasser de tous les acquis de notre peuple et de notre leadership politique au cours des dernières années".

Il a ajouté : "En partant de cette compréhension, le gouvernement a adopté une approche basée sur la protection de la société, la préservation de

la capacité des institutions nationales à continuer à assumer leurs responsabilités, à supporter le fardeau de ce qui pourrait être la phase la plus dangereuse de l'histoire du conflit israélo-palestinien, à mobiliser tout le soutien politique, financier et économique international possible pour notre peuple, à agir de manière rationnelle et avec responsabilité nationale, tout en rejetant les diktats politiques étrangers."

## LES COLONS ATTAQUENT UN VÉHICULE D'UN PALESTINIEN À RAMALLAH ET TENTENT DE LE VOLER

Des colons ont attaqué le véhicule d'un citoyen de la ville de Deir Dabwan, à l'est de Ramallah, alors qu'il quittait sa ferme avec sa famille dans la région de Marj, à l'est de la ville, pour tenter de saisir du véhicule.

Le citoyen a déclaré que deux voitures transportant une dizaine de colons, dont l'un était armé, ont interrompu son chemin, où les colons ont délibérément percuté son véhicule, avant que certains d'entre eux ne descendent et tentent de l'agresser, lui et les membres de sa famille et de s'emparer du véhicule, mais il a réussi à s'échapper.

Il a ajouté que sa femme et ses filles l'accompagnaient pendant l'agression, ce qui a provoqué une situation de peur et de panique parmi les membres de la famille, tandis que les dommages se sont limités aux dommages matériels du véhicule, sans qu'aucun blessé ne soit enregistré.

Il est à noter que la région d'Al-Marj, à l'est de la ville de Deir Dabwan, connaît des agressions quotidiennes de la part de gangs de colons contre les agriculteurs et leurs biens, alors que les attaques contre les terres agricoles de la région sont en augmentation.

## LES FORCES D'OCCUPATION FERMENT LE SITE TOURISTIQUE DES BASSINS DE SALOMON, AU SUD DE BETHLÉEM

Les forces d'occupation israéliennes ont fermé, mardi, la zone touristique des piscines de Salomon, située entre la ville de Khadr et le village d'Artas, au sud de Bethléem.

Des sources locales et sécuritaires ont déclaré au correspondant de Wafa que les forces d'occupation avaient envahi la zone des piscines de Salomon et l'avaient fermée en érigeant des barrières militaires et en empêchant les citoyens d'y accéder.

Les sources ont ajouté que les forces d'occupation ont fait une descente dans une maison de la région, sans qu'aucune arrestation n'ait été signalée.

Les bassins de Salomon sont l'un des sites historiques et touristiques les plus importants de la province de Bethléem. Ils sont fréquemment envahis et fermés par les forces d'occupation, ce qui entrave l'accès des citoyens et des visiteurs.

Hamza B.

# 10 conseils pour faciliter la rentrée des enfants

**L**es enfants reprennent le chemin de l'école, retour aux bonnes habitudes et à une organisation sans faille pour une rentrée sereine et positive.

## Reprendre un rythme

S'activer la veille de la rentrée n'est pas un bon calcul. Mieux vaut anticiper, notamment sur les horaires du lever et du coucher. Une semaine avant la rentrée, avancez progressivement l'heure du coucher et du réveil. Cela permettra à votre (vos) enfant(s) de se remettre tout doucement dans le bain et d'être frais le jour J.

## Mangez équilibré et à heures régulières

Les glaces à "pas d'heure" sur la plage, les barbecues au beau milieu de l'après-midi, etc. l'été est souvent synonyme de non contrainte d'horaires et de repas décalés. Pour faciliter la rentrée des enfants, mangez plus tôt (en vous calant idéalement sur les horaires de cantine s'il y va) et à des heures régulières. Veillez à cuisiner équilibré pour éviter les coups de fatigue dès les premiers jours de rentrée.



## L'inscrire à une activité

Même s'il s'agit d'une activité extrascolaire, le fait de reprendre une activité inscrira votre enfant dans un rythme dynamique qui l'éloignera de la farniente des vacances. Veillez à ne pas lui faire pratiquer trop tard le soir en semaine afin d'éviter qu'il ne se couche trop tard.

## Préparer le cartable

La préparation à la rentrée est également psychologique. Pour cela, rien de mieux que de le faire participer à l'acquisition des fournitures scolaires, cela le ramènera doucement sur le chemin de

l'école. Mêlez l'utile à l'agréable en lui octroyant des fournitures à l'effigie de son héros préféré, cela le motivera pour son premier jour de rentrée.

## Renouveler sa garde-robe

Pour aborder la rentrée dans de bonnes conditions, misez sur de nouveaux vêtements dans lesquels il se sent à l'aise. Veillez à les choisir résistants et en respectant un maximum ses goûts, cela facilitera son intégration auprès des copains car il se sentira en confiance.

## Faire un check-up

La rentrée est le bon moment pour faire le point sur l'état de santé de votre (vos) enfants. Vaccination, dentition, vérification de la vue, etc., profitez des derniers jours des vacances pour prendre les rendez-vous médicaux qui s'imposent. Chez le médecin, n'oubliez pas de demander les certificats médicaux nécessaires pour certaines activités sportives.

## Garder le sourire

Si vous abordez la rentrée avec stress ou vous plaignez de cette période, cela va indéniablement "détéindre" sur votre enfant. Plus vous serez sereine, plus il le sera aussi. Insistez auprès de lui sur les avantages de la rentrée : nouveaux copains, nouvelles activités, nouveaux apprentissages... Il se dira ainsi que la nouveauté a du bon.

## L'accompagner les premiers jours

Le jour de la rentrée est un jour important pour votre enfant. Essayez si vous en avez la possibilité de l'accompagner à l'école et d'aller le chercher à la sortie. N'oubliez pas de glisser le doudou dans le sac pour les plus petits et pour les plus grands, éventuelle-

ment, un objet rassurant (photo, peluche préférée, etc.).

## Anticiper

La veille de la rentrée, préparez son cartable et sa tenue avec lui, cela le mettra dans "l'ambiance" et permettra d'être efficace le lendemain matin. Le jour J, réveillez-le à l'heure habituelle, voire quelques minutes plus tôt mais pas plus tard, comme certains parents peuvent être tentés de le faire pour éviter un réveil trop brutal à leur enfant le premier jour. Veillez à ce qu'il avale un petit-déjeuner complet et équilibré. Une fois la journée finie, résistez à la tentation de le bombarder de questions, demandez-lui juste s'il a passé une bonne journée, et ce qu'il a préféré faire.

## Parler avec lui

Pour certains enfants plus nerveux, la rentrée scolaire est source d'inquiétudes. Prenez le temps d'en parler avec lui même si pour vous il s'agit d'une simple formalité, tenez compte de sa sensibilité. Expliquez-lui que vous comprenez ce qu'il ressent et qu'il n'est certainement pas le seul dans ce cas.

# Mélanodermie, les causes, symptômes et traitements

**P**igmentation anormalement foncée de la peau, la mélanodermie est un symptôme cutané qui peut témoigner de plusieurs maladies ou qui peut survenir au décours d'une grossesse. Elle peut être localisée ou être généralisée sur l'ensemble de la surface cutanée. Liée à un excès de mélanine au niveau de la peau, la mélanodermie est un symptôme cutané de plusieurs maladies qui peut apparaître sur le visage d'une femme lors de la grossesse (chloasma) ou au niveau des mamelons.

## D'où provient la mélanodermie ?

Elle peut survenir aussi naturellement lors du bronzage sur l'ensemble du corps exposé au soleil qui favorise la fabrication d'une grande quantité de mélanine au niveau de la peau. Une mélanodermie est présente aussi au niveau des zones de frottements (cuisses...), des plis et parfois au niveau des cicatrices.

Sous l'effet d'un facteur favorisant comme le soleil, les hormones ou des maladies métaboliques, la mélanodermie se met en place en multipliant le nombre de cellules présentes dans la peau appelées mélanocytes qui fabriquent un pigment, la méla-

nine. La peau s'épaissit alors et ce pigment qui est présent en plus grande quantité sous la peau, avec pour propriétés de protéger la peau des rayons ultraviolets du soleil.

## Quelles sont les causes d'une mélanodermie ?

Les tâches cutanées de naissance (naevus, maladie de Recklinghausen...) ne sont pas considérées comme des mélanodermies proprement dites.

La mélanodermie apparaît progressivement et est le symptôme d'une maladie, d'un état (grossesse), d'une réaction de la peau à une substance (certains parfums), une irritation chronique de la peau ou à une exposition aux rayons ultraviolets (hâle ou bronzage).

Elle peut être localisée à différents moments :

lors d'une grossesse, elle sera localisée au niveau du visage (masque de grossesse ou chloasma) ou des mamelons (hyperpigmentation) ;

lors d'une réaction cutanée locale à une substance comme la bergamote dans certains parfums ou des cosmétiques ;

lors de frottements répétés de la peau au

niveau de certains plis cutanés (aisselles, des cuisses, des fesses, région inguinale, des organes génitaux...) ;

lors de la prise de certains médicaments (antipaludiques, hormonothérapie contraceptive, traitement par la testostérone) qui sont susceptibles d'entraîner des mélanodermies localisées surtout au niveau des mamelons et des organes génitaux.

Elle est parfois généralisée sur tout le corps quand elle est associée :

à une maladie générale comme une maladie métabolique (maladie d'Addison ou insuffisance surrénale lente, hémochromatose, hyperthyroïdie, diabète bronzé, insuffisance rénale, maladie de Biermer...),

à certaines maladies tropicales comme le paludisme ;

à une irritation de la peau par grattage comme dans la maladie des vagabonds dont la peau est bigarrée (couleurs variées), avec des cicatrices pigmentées ou encore des plaques d'eczéma ;

à une exposition aux ultraviolets (UVA) au soleil ou avec des lampes de bronzage artificiel.

Quels sont les traitements d'une méla-

nodermie ?

Les traitements d'une mélanodermie vont dépendre de la cause. Il consistera à traiter précocement la maladie métabolique qui en est la cause (maladie d'Addison ou insuffisance surrénale lente, hémochromatose, hyperthyroïdie, diabète bronzé, insuffisance rénale, maladie de Biermer...).

Pour les mélanodermies liées à une irritation de la peau, la cause de l'irritation doit être traitée ( la maladie du vagabond) ou prévenue comme une protection contre le soleil en présence de certains parfums ou cosmétiques.

C'est également le cas pour les médicaments susceptibles de provoquer une mélanodermie comme les antipaludiques, la pilule contraceptive ou lors d'une grossesse en cours.

Enfin les traitements blanchissants sont contre-indiqués car les résultats sont parfois mauvais en termes d'esthétique et susceptibles de provoquer des maladies ( un cancer de la peau) ou des lésions cutanées ( une atrophie par des applications de pommades corticoïdes).

NEZ BOUCHÉ

# Traitements de la congestion nasale

**P**arfois appelé congestion ou obstruction nasale, le nez bouché consiste en une inflammation de la muqueuse nasale. Les tuyaux d'évacuation sont alors rétrécis et le mucus ne peut plus s'écouler correctement. Cela peut concerner une seule narine ou les deux à la fois. Le nez bouché est le résultat d'un trouble respiratoire contagieux comme le rhume, par exemple. Sa durée varie de 2 à 3 jours. Les enfants sont les plus touchés, en raison de leur système immunitaire immature.

Avoir le nez bouché procure la sensation de ne plus pouvoir respirer normalement par le nez.

## Quels sont les symptômes généralement associés ?

Avoir les narines bouchées est rarement isolée et s'accompagne souvent d'autres plaintes comme :

des maux de tête, des éternuements, des saignements de nez, des troubles du sommeil, un écoulement nasal, des ronflements.

## Quelles sont les causes d'une obstruction nasale ?

Les causes d'une congestion nasale sont principalement pathologiques.

### Rhinopharyngite

Dans la plupart des cas, le nez se boucherait suite à une rhinopharyngite qui provoque une inflammation de la cavité nasale et du pharynx, c'est-à-dire le conduit musculo-membraneux entre la bouche et l'œsophage.

Cette inflammation engendre une dilatation des vaisseaux. La muqueuse gonfle sous l'effet de la dilatation et le nez se bouche.

### Une sinusite

Une sinusite provoque une inflammation des muqueuses situées à l'intérieur des sinus et engendre un écoulement qui reste à l'intérieur des sinus. Elle peut être source d'obstruction nasale.

### Les allergies ou rhume des foins

Certaines allergies peuvent également congestionner le nez comme le rhume des foins, une allergie au pollen, à la poussière, ou encore aux acariens. Dans ces cas, une réaction inflammatoire dilate alors les vaisseaux sanguins.

### L'hypertrophie des végétations adénoïdes

Un autre facteur probable d'obstruction nasale est l'hypertrophie des végétations adénoïdes qui consiste en une augmentation

du volume du tissu de l'amygdale pharyngée, placée à l'arrière du fond des fosses nasales. L'air n'a alors plus de place pour passer dans le nez.

### Une malformation du nez

En dehors de ces raisons, des malformations physiques peuvent causer une obstruction d'une ou des deux narines, comme :

une cloison nasale déviée, un cartilage pas assez rigide.

### Les autres causes du nez bouché

Plus rarement, certaines pathologies tumorales peuvent être la cause d'un nez bouché, généralement de manière unilatérale dans ces cas précis, accompagné de saignement et de douleur. Il s'agit :

du cancer ethmoïde, c'est-à-dire de l'os médian à la base du crâne ;

du cancer des sinus et la présence de polypes dans le nez.

En effet, les tissus croient alors de manière anormale sur les muqueuses nasales et prennent de la place, jusqu'à provoquer une congestion.

### Nez bouché : quelles sont les conséquences ?

Avoir le nez bouché pourrait provoquer : une otite, c'est-à-dire une infection de

l'oreille, due à l'accumulation de sécrétions qui pénètrent dans les voies supérieures ;

une gêne respiratoire qui implique de devoir respirer par la bouche, car l'air ne circule plus correctement du nez jusqu'au poumon. À cette gêne peuvent s'ajouter des ronflements et de l'apnée du sommeil, jouant sur la qualité du sommeil ;

une sensation de lourdeur dans la tête, un inconfort, des troubles de la concentration.

## Quelles sont les solutions en cas de nez bouché ?

Prévenir les obstructions nasales Il existe de nombreuses astuces pour lutter contre le nez bouché telles que :

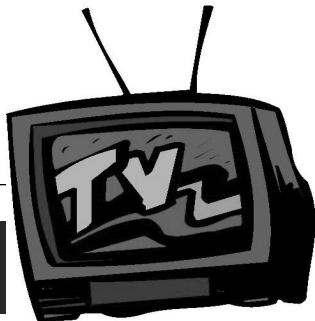
utiliser un humidificateur d'air dans un environnement trop sec ;

boire beaucoup d'eau pour hydrater les sinus.

Le traitement du nez bouché

Certaines huiles essentielles peuvent être recommandées en cas de congestion nasale comme :

l'huile essentielle de menthe poivrée, l'huile essentielle de cardamome, l'huile essentielle d'eucalyptus.



## Selection du jour

**TF1**

20h10

### Sirènes

Avec Alice Pol, Shirine Boutella, Ramzy Bédia, Natacha Lindinger, Jérémy Gillet, Aliocha Bazin, Serge Hazanavicius, Giovanni Cirfiera, Cédric Appietto, Charline Paul, Xavier Bazin, Hubert Delattre, Medi Sadoun, Agnès Croutelle, Jean Vincentelli

Alison Flesh, capitaine de police aussi brillante qu'indisciplinée, est contrainte par son supérieur, le commissaire Djiba, de faire équipe avec Leïla Balani, une criminologue aussi érudite qu'inexpérimentée sur le terrain. Tout les oppose, mais elles n'ont pas le choix : un redoutable tueur en série sème la terreur à Nice. Entre méthodes explosives, rivalités et situations périlleuses, ce duo improbable devra unir ses forces pour stopper le meurtrier, quitte à mettre la Riviera sens dessus dessous.



**5**  
20h05

### Au bout c'est la mer

Présenté par : François Pécheux

Dans ce nouvel épisode, François descend le légendaire fleuve Nil, de ses rives nubiennes jusqu'à la mer Méditerranée. Son voyage débute à Abou Simbel, majestueux temple dressé au bord du lac Nasser, avant de rejoindre Assouan, cité mythique aux paysages grandioses. Au fil de l'eau, il s'arrête à Daraw, où se tient le plus grand marché aux dromadaires d'Égypte,



puis embarque sur une élégante dahabiyeh pour remonter jusqu'à Louxor, berceau des pharaons. En chemin, François s'engage aux côtés de pêcheurs qui luttent contre la pollution plastique du Nil, avant de clore son aventure à Rosette, là où le fleuve offre ses eaux au vaste horizon méditerranéen.

**6**

20h10

### J'en connais un rayon

Présenté par : Julien Courbet

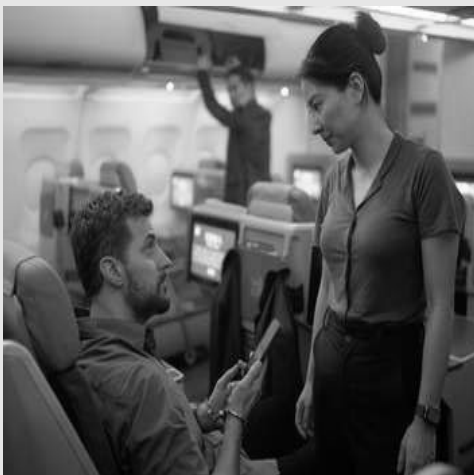
Dans ce jeu, cinquante candidats sont confrontés à des situations inspirées de la vie quotidienne. Face à des scénarios que chacun peut rencontrer en tant que consommateur, ils doivent faire preuve de bon sens, de flair et d'observation pour faire les meilleurs choix et éviter les pièges. Julien Courbet, accompagné d'Olivier Dauvers, spécialiste de la grande distribution, et d'Anne-Claire Moser, avocate, anime ce divertissement aussi ludique que pédagogique. Grâce à leurs conseils et à leurs explications, les téléspectateurs apprennent à mieux consommer, à défendre leurs droits et à réaliser des économies. À la clé : jusqu'à vingt ans de courses offertes !



**2**

20h10

### Code rouge



Avec Richard Armitage, Jing Lusi, Jemma Moore, Lesley Sharp, Dan Li, Thomas Chanhing, Cash Holland, Xiangyi Tan, Tai Yin Chan, Daphne Cheung, Zoe Telford, Ken Bradshaw, Mido Hamada, Aidan Cheng, Brian Law

Jess Li se rend chez Sir George Chapman, le directeur de la World Pacific Medicine, pour l'interviewer mais la situation prend très vite une tournure dramatique. À bord de l'avion, un autre corps est découvert par Nolan. La victime a été torturée comme les précédentes, avant d'être assassinée. L'agent Zhang est convaincu que c'est Nolan le coupable.

**3**

20h10

### Secrets d'Histoire

Présenté par : Stéphane Bern

Dans cet épisode de «Secrets d'Histoire», Stéphane Bern nous invite à suivre la folle épopée de Charlotte d'Angleterre, grand-mère de la reine Victoria et aïeule de l'actuel roi Charles III. Cette souveraine est à l'origine de nombreuses révolutions artistiques et sociales qui perdurent encore aujourd'hui... comme l'éducation des femmes, la création d'orphelinats et d'hôpitaux pour les futures mères. C'est l'histoire touchante de cette reine méconnue, que Stéphane Bern nous propose de découvrir. Née en Allemagne, mariée avec faste à 17 ans au roi d'Angleterre en la chapelle royale du palais Saint-James de Londres, Charlotte va tout connaître.



**W9**

20h25

### Enquête d'action

Présenté par : Marie-Ange Casalta

Dans les Alpes du Sud, la vie d'un pilote de deltaplane vient de basculer en quelques secondes. Il a perdu le contrôle en plein vol et s'est écrasé après une chute de plus de dix mètres. Garance, médecin à l'hôpital de Gap, est dépêchée sur les lieux. Un Français sur six choisit la montagne comme destination de vacances en été. Mais loin de tout, en cas de problème, chaque minute compte. Morsure de vipère aux conséquences mortelles, accident de rafting en eaux vives, incendie qui menace de gagner la forêt : autant d'urgences que les anges gardiens des Alpes affrontent sans relâche, dans «Enquête d'action». Dans les hauteurs d'Isola 2000, un adolescent de 14 ans vient de chuter à VTT.

**LE MAGHREB**  
Le Quotidien de l'Économie

Édité par la SARL  
Maghreb Presse  
Édition  
au capital  
De 5.200.000 DA  
Compte bancaire :  
00100625030030024926  
BNA agence Kouba

Directeur de la Publication  
Salah Lakoues

Direction de la Rédaction  
Administration  
BP 545,  
Maison de la presse Safir Abdelkader  
Kouba - Alger  
Tél Adm : 023 70 94 94  
Tél Réd : 023 70 94 61  
Fax Pub : 023 70 94 58  
Fax Réd : 023 70 94 09

Site internet :  
www.lemaghreb.dz  
e-mail :  
maghrebjournal@yahoo.fr

Impression  
SIA Alger  
EPE - SPA Imprimerie "Centre"  
Siège social : Zone Industrielle  
El-Alia Bab-Ezzouar - Alger  
Diffusion  
Centre : MPE  
Est : MPE

« Pour votre Publicité s'adresser à :  
l'Entreprise Nationale de  
communication, d'Édition et de  
Publicité »  
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur -  
Alger.  
Téléphone : 020.05.20.91 / 020.05.10.42  
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45  
020.05.13.77  
E-mail : agence.regie@anep.com.dz  
programmation.regie@anep.com.dz  
agence.oran@anep.com.dz  
agence.annaba@anep.com.dz  
agence.ouargla@anep.com.dz  
agence.constantine@anep.com.dz

**Les manuscrits,  
photographies ou tout  
autre document et  
illustrations adressés ou  
remis à la rédaction ne  
seront pas rendus et ne  
peuvent faire l'objet  
d'aucune réclamation.**



**24,9** AVEC une température moyenne de 24,9 °C, Juillet 2026 a été le mois le plus chaud jamais enregistré en France depuis le début des mesures en 1900, a annoncé, Météo-France.

DÉTROIT D'ORMUZ

# Les médiateurs coordonnent étroitement les négociations entre les États-Unis et l'Iran

**Le Qatar a déclaré hier, que les médiateurs coordonnaient étroitement leurs efforts pour faciliter les négociations entre les États-Unis et l'Iran, notamment par l'échange de projets de propositions, alors que les initiatives diplomatiques se poursuivent en vue de parvenir à une solution au conflit.**

S'exprimant lors d'une conférence de presse à Doha, le porte-parole du ministère qatari des Affaires étrangères, Majed Al-Ansari, a indiqué que le Qatar maintenait une « position claire », appelant à « un retour à la normale » dans le détroit d'Ormuz. « Il n'existe actuellement aucun calendrier précis pour parvenir à un accord », a-t-il déclaré, tout en exprimant l'espoir qu'un compromis soit conclu « dès que possible ».

« Ce qui nous importe aujourd'hui, c'est la reprise des négociations. Pour y parvenir, un cessez-le-feu ainsi que la réouverture du détroit d'Ormuz doivent être garantis », a-t-il ajouté. Le porte-parole a précisé que le Qatar,



le Pakistan et Oman travaillaient en étroite coordination pour faciliter les négociations et l'échange de projets de propositions entre Washington et Téhéran.

Majed Al-Ansari a également salué les efforts de médiation du Pakistan et d'Oman, estimant que Mascate avait joué « un rôle très important et déterminant au cours des deux dernières semaines ».

**TRUMP AFFIRME VOULOIR DONNER À L'IRAN UNE « DERNIÈRE CHANCE » AVANT UNE ACTION DE « DÉCAPITATION »**

Le président américain Donald Trump a déclaré lundi qu'il souhaitait donner à l'Iran une « dernière chance » avant de prendre ce qu'il a décrit comme une action de « décapitation », tout en affirmant que des négociations

étaient « en cours » malgré les démentis iraniens. « L'Iran ne voulait pas être frappé, et ils ont dit qu'ils voulaient parler », a déclaré Trump aux journalistes dans le Bureau ovale. « Nous discutons à la demande de l'Iran, avec le soutien de l'Arabie saoudite, des Émirats arabes unis et du Qatar en particulier, mais aussi d'autres pays », a-t-il affirmé.

« C'est la dernière chance pour eux de signer un bon document », a déclaré Trump. Lorsqu'on lui a demandé davantage de précisions, il a répondu : « Je veux lui donner toutes les dernières chances avant la décapitation. » Interrogé pour savoir si les discussions avec l'Iran étaient désormais interrompues, Trump a répondu : « Elles sont en cours actuellement. » « Quand ils parlent, ils n'aiment pas dire qu'ils parlent... Nous sommes en discussions, et parfois ils le nient, même s'ils passent

des heures et des heures ensemble à discuter », a-t-il ajouté. Trump a indiqué que les discussions se dérouleraient en deux phases : la première porterait sur la réouverture du détroit d'Ormuz, et la seconde sur les capacités nucléaires de l'Iran.

« Nous parlons du détroit, de son ouverture, de son ouverture complète dès demain, littéralement, et c'est la première phase. La deuxième phase consistera ensuite à discuter de la capacité nucléaire », a-t-il déclaré.

À la question de savoir où auraient lieu les discussions, Trump a répondu que le lieu serait décidé « aujourd'hui ou demain », ajoutant que les échanges avançaient rapidement.

Il a également déclaré que les États-Unis n'autoriseraient pas l'Iran à faire payer les navires traversant le détroit d'Ormuz. « Il n'y aura pas de frais. Nous ne parlons pas de frais du tout », a-t-il affirmé.

**UN CARGO TOUCHÉ PAR UN PROJECTILE D'ORIGINE INCONNUE AU LARGE D'OMAN, SELON L'UKMTO**

Un navire cargo a signalé avoir été touché par un projectile d'origine inconnue au large des côtes d'Oman tôt mardi, selon le Centre des opérations commerciales maritimes du Royaume-Uni (UKMTO).

L'agence a indiqué que le navire avait lancé un appel sur le canal VHF 16 après avoir été frappé alors qu'il naviguait à environ 20 milles nautiques au nord-est de Khasab, à Oman. L'UKMTO a précisé que les autorités avaient ouvert une enquête sur l'incident et recommandé aux navires transitant dans la zone de faire preuve de vigilance et de signaler toute activité suspecte. Aucun groupe n'a revendiqué l'attaque dans l'immédiat.

R. I.

## Post scriptum

Par : B. Khemis

L'Algérie entre de plain-pied dans l'ère du "tout connecté". Le déploiement progressif de la 5G, la généralisation de la fibre optique et la numérisation qui gagne désormais tous les secteurs redessinent le quotidien des citoyens et des entreprises. Nulle part ce changement n'est aussi visible que dans le secteur bancaire. Paiement par smartphone, cartes bancaires internationales, virements instantanés, applications comme BaridiMob ou ECCP : les services se multiplient à une vitesse que l'on peut qualifier d'hyper-speed.

Les Algériens gèrent leur argent, paient leurs factures et achètent en ligne depuis leur téléphone, souvent en quelques secondes. Cette révolution apporte un confort incontestable. Elle réduit les files d'attente, désengorge les agences et ouvre l'accès aux services financiers à des millions de personnes. Mais cette accélération a un revers. Plus le système se digitalise, plus il devient exposé. La surface d'attaque s'agrandit et les cybercriminels s'adaptent à la même vitesse que les banques. Avec l'arrivée massive de l'intelligence artificielle sur la majorité des smartphones utilisés en Algérie, le risque d'une cyberattaque d'envergure n'est plus une hypothèse lointaine. Il devient une réalité concrète.

En un clic, des sommes colossales peuvent être détournées, des comptes vidés, des données personnelles revendues.

Dans ce contexte, le renforcement des systèmes de sécurité des données et la sensibilisation des utilisateurs ne sont plus une option. Ils deviennent une priorité nationale et une urgence. Les chiffres récents donnent la mesure du danger. Selon le "Rapport d'évaluation des cybermenaces en Afrique 2026" publié le 3 août en cours, par INTERPOL, l'intelligence artificielle est désormais utilisée dans 55% des cybercrimes signalés sur le continent. A cause de l'IA, les attaques sont plus rapides, menées à plus grande échelle et

surtout beaucoup plus difficiles à détecter. Le rapport souligne que les pertes financières causées par la cybercriminalité en Afrique ont plus que doublé en un an, passant de 192 millions à 484 millions de dollars entre 2024 et 2025. La fraude en ligne arrive en tête des signalements. Les fraudeurs exploitent désormais les plateformes de paiement mobile, les réseaux sociaux et les outils de l'IA pour atteindre un maximum de cibles avec un minimum d'effort. L'Afrique de l'Est est décrite comme l'épicentre des fraudes visant les systèmes de paiement mobile et des attaques par rançongiciel.

En Afrique de l'Ouest et Centrale, ce sont les arnaques aux faux ordres de virement et les escroqueries sentimentales qui dominent. L'Afrique australe, très connectée, attire les groupes criminels internationaux. L'Algérie, avec sa montée en puissance numérique, ne peut donc pas se considérer à l'abri. Au contraire, elle représente une cible de plus en plus attractive.

Face à cette menace, les acteurs du secteur bancaire ont commencé à réagir. Algérie Poste, qui compte plus de 28 millions de clients, est en première ligne. L'établissement multiplie les mises en garde et appelle régulièrement ses usagers à la plus grande vigilance lors de l'utilisation des plateformes numériques. Dans ses communications, le groupe alerte sur la prolifération de pages et de liens frauduleux qui circulent sur les réseaux sociaux. Ces contenus trompeurs sont utilisés pour promouvoir de faux concours et de fausses offres promotionnelles. Leur objectif est simple : attirer les utilisateurs et les inciter à communiquer leurs informations personnelles ou à cliquer sur des liens potentiellement dangereux qui mènent à des sites de phishing. Algérie Poste a également rappelé l'année dernière, dans un communiqué officiel, une règle fondamentale de sécurité. L'entreprise ne contacte jamais ses clients par

téléphone ou par tout autre moyen pour leur demander le code de vérification OTP envoyé par SMS ou toute autre donnée confidentielle relative au compte postal ou à la carte classique. Partager ce code, c'est ouvrir la porte de son compte à un inconnu. Pour contrer les tentatives d'usurpation d'identité, l'établissement a publié la liste de ses seuls canaux officiels. Sur les réseaux sociaux il s'agit des pages Facebook, Instagram, LinkedIn, X, TikTok et YouTube certifiées. Pour les applications mobiles, seuls BaridiMob et ECCP, téléchargeables sur Google Play, sont reconnus comme officiels. Toute autre page, tout autre lien ou toute autre application doit être considéré comme suspect et signalé immédiatement via ces canaux. La vigilance des utilisateurs constitue la première ligne de défense contre les tentatives de fraude numérique. Il est recommandé de toujours vérifier l'origine d'un lien, d'une publication ou d'une annonce avant toute interaction.

Le plus inquiétant dans l'évolution actuelle tient au rôle de l'intelligence artificielle. Les outils d'IA générative permettent aujourd'hui de rédiger des e-mails de phishing parfaits, sans fautes d'orthographe et personnalisés avec des informations récupérées sur internet. Ils servent aussi à créer des "deepfakes", ces vidéos et audios hypertruqués utilisés pour le chantage numérique et le cyberharcèlement. On peut imaginer un appel téléphonique où une voix imitant parfaitement un conseiller bancaire demande un code de confirmation. On peut aussi imaginer un faux site de paiement copié à l'identique en quelques minutes grâce à l'IA. Avec des smartphones de plus en plus puissants et intégrant déjà des fonctions d'intelligence artificielle, chaque utilisateur devient une cible potentielle, même sans grande connaissance technique.

Le rapport d'INTERPOL note par ailleurs que plus de 1 500 suspects ont été interpellés en 2025 lors d'opérations internationales coor-

données, que des centaines d'appareils numériques ont été saisis et que plus de 100 millions de dollars d'avoirs criminels ont été récupérés. Il précise aussi que 17 pays africains ont renforcé leurs législations relatives à la lutte contre la cybercriminalité et que le Sénégal a mis en service une plateforme de signalement en ligne. Mais le document insiste sur un point : sans coopération transnationale, sans formation des forces de l'ordre aux nouvelles techniques de l'IA et sans partenariats public-privé solides, la riposte restera insuffisante.

Pour l'Algérie, la réponse doit donc passer par plusieurs leviers. Le premier concerne directement les institutions financières. Banques, Algérie Poste et fintechs doivent accélérer l'investissement dans la cybersécurité. Cela passe par le chiffrement de bout en bout des transactions, la généralisation de l'authentification à double facteur, l'utilisation de l'IA pour détecter les comportements frauduleux en temps réel et la réalisation d'audits de sécurité réguliers. Le régulateur a un rôle central à jouer pour imposer des normes minimales et s'assurer que tous les acteurs respectent le même niveau d'exigence.

Le deuxième levier est humain. La technologie la plus sophistiquée ne sert à rien si l'utilisateur clique sur un lien frauduleux. Des campagnes nationales de sensibilisation doivent expliquer les bons réflexes de manière simple et répétée. Ne jamais communiquer son code OTP, ne télécharger que les applications officielles, vérifier l'adresse d'un site avant de payer, se méfier des offres trop belles pour être vraies sur les réseaux sociaux.

Les médias, les écoles, les universités et les influenceurs peuvent porter ce message pour qu'il atteigne le plus grand nombre, y compris les personnes les moins familières avec le numérique. La modernisation ne vaut que si elle rime avec sécurité.

B. KH.

## Avec l'arrivée de la 5G, la fibre optique et l'IA, l'urgence d'un bouclier numérique pour le secteur bancaire